

Urban 2019

Une année
d'activité
partenariale
avec l'Agence



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Rapport d'activité 2019

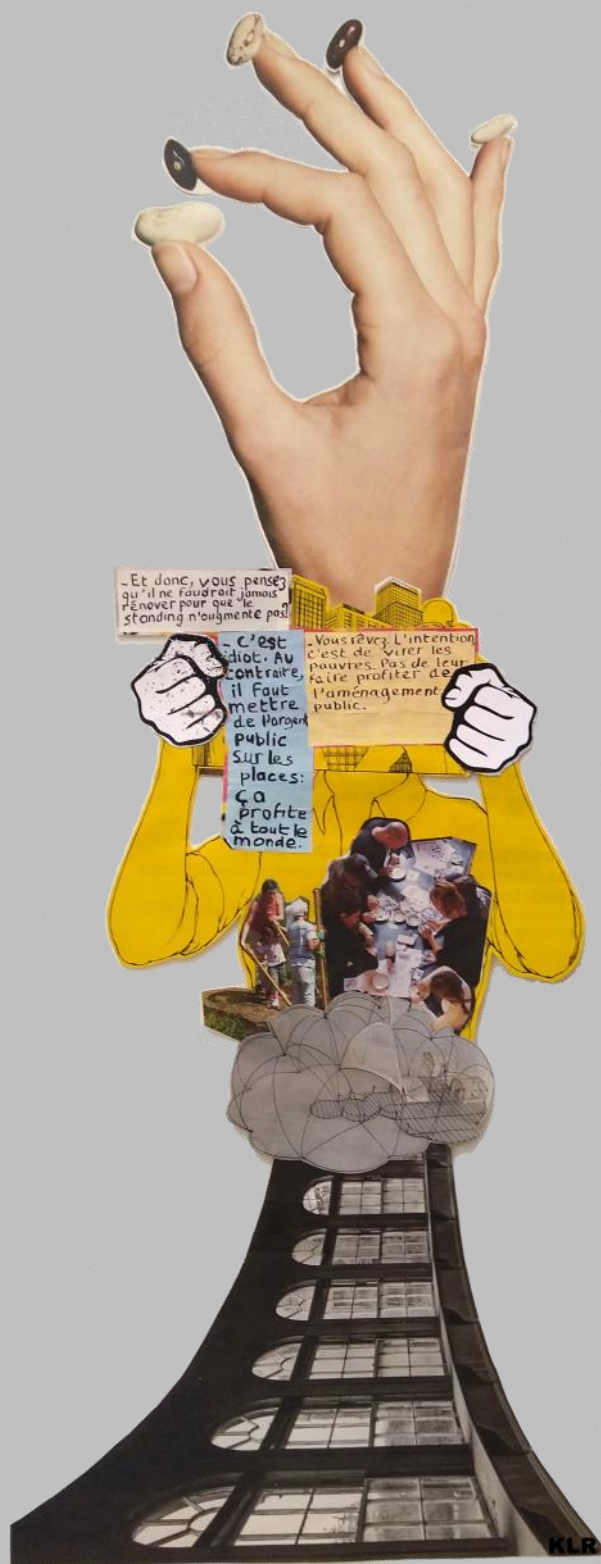
tiers de
confiance

ingénierie des

transitions

ingénierie des

territoires



Collectiville
Les forces citoyennes

© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

Sommaire en 3t

I **r**apport moral du Président

I **p**ropos introductif du Directeur général

I l'Agence **t**iers de confiance p. 13

- 1/ dialogue renforcé
- 2/ trajectoires de développement questionnées
- 3/ prospective

I ingénierie des **t**ransitions p. 27

- 1/ renouvellement des compétences, des outils et des démarches
- 2/ l'Agence présente sur différents sujets de transition
- 3/ les 17 Objectifs du développement durable (17ODD)

I ingénierie des **t**erritoires p. 45

- 1/ les observatoires pour servir la connaissance des territoires
- 2/ l'accompagnement dans la réflexion stratégique territoriale
- 3/ accompagner les territoires pour agir

I **f**onctionnement de l'Agence d'urbanisme p. 59

I **b**ibliographie des travaux réalisés p. 65



Réciprocité
Pour une ville accueillante et humaine

© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

Rapport moral

tiers de confiance, ingénierie des transitions et des territoires

L'éditorial de ce rapport d'activité 2019 m'offre tout d'abord l'occasion de faire un rapide bilan des 6 années que nous, le Personnel et la Direction de l'Agence d'urbanisme d'une part, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Association d'autre part, avons partagées depuis juillet 2014. Comme les administrateurs ont pu en témoigner encore lors du Conseil d'administration du 5 novembre 2019, **nous avons œuvré dans le même sens et nous pouvons être pleinement satisfaits du travail accompli.**

Les instances associatives et Gilles Buna, Président de l'Agence d'urbanisme au cours du précédent mandat, nous avaient transmis en « héritage » un cadre d'action appelé « **Projet d'Agence** ». Nous nous le sommes approprié et nous l'avons mis en œuvre.

Ainsi l'Agence a affirmé son rôle d'ingénierie pluridisciplinaire au service des acteurs publics. Elle a notamment élargi le champ de ses missions afin de répondre à de nouveaux besoins, dont ceux issus des nouvelles compétences de la Métropole de Lyon. Qui aurait imaginé en 2014 que l'Agence interviendrait maintenant autant sur les thèmes du développement durable, des solidarités, de la santé, de l'écologie urbaine, de l'énergie... ?

Egalement le déploiement métropolitain de l'Agence d'urbanisme s'est poursuivi. Après l'agglomération d'Annonay, c'est celle de Bourg-en-Bresse qui nous a rejoint. Mais aussi la Commune de Vienne et plus au sud encore, celle de Romans-sur-Isère. Avec une légitimité accrue, il faudra renforcer cette assise territoriale au sein de notre vaste aire métropolitaine.

Par ailleurs, le programme de travail a été réorganisé, son élaboration repensée et son financement clarifié. Cela a permis de sauvegarder en grande partie notre socle d'activités, mais aussi une capacité d'initiative pour anticiper et nous préparer à de futures missions. Nul doute qu'il faille tirer un bilan complet de ce fonctionnement et de son modèle économique, mais il faut conserver des marges de manœuvre au risque de nous enfermer dans une vision restrictive de nos activités et la répétition de nos missions.

Et de nouveaux partenariats ont vu le jour. Je pense notamment au 4^e collège, qui regroupe déjà une dizaine de membres associés à nos travaux et qui crée de nouvelles dynamiques de projet. Là aussi, nous devons préserver et même développer nos capacités à partager et à travailler avec les autres. Nous n'avons rien à y perdre et beaucoup à gagner.

Mais, cela nos prédécesseurs ne l'avaient pas prévu, il ne faut pas oublier que **le mandat a été budgétairement compliqué,** avec la baisse conséquente de nos financements en écho des restrictions budgétaires auxquelles ont été confrontées les collectivités. Une gestion que je qualifierais d'habile, tant avec nos membres, à l'écoute de nos propositions, qu'en interne, pour identifier nos capacités d'économie, nous a permis de traverser l'orage. Après une réduction de quinze postes en trois ans, l'effectif a enfin pu être renforcé.

Ce mandat a aussi été émaillé de nombreux faits marquants dont :

En 2014, le déménagement de l'Agence, après 30 années au pied de l'Hôtel communautaire... Déménagement qui a permis de gagner, depuis les 22^e et 23^e étages de la Tour Part-Dieu, de la hauteur et de la profondeur de vue.

En 2015, l'accueil de la 36^E rencontre des Agences d'urbanisme. Cette rencontre a été un événement réussi. Elle a marqué par son sujet, son organisation, ses lieux. Elle a été un grand moment, dont nous pouvons, et tout particulièrement le personnel qui s'y est fortement investi, être fiers.

En 2016, les trois tomes de « **Nouvel espace régional, dynamiques métropolitaines** », élaborés en collaboration avec l'Insee et les autres Agences d'Auvergne-Rhône-Alpes ont été plébiscités par l'ensemble des acteurs des territoires.

En 2017, il a fallu au personnel **résister 3 mois à un réchauffement climatique localisé**, qui n'a pas empêché d'achever le document d'arrêt du PLU-H de la Métropole de Lyon.

En 2018, l'exposition des 40 ans de l'Agence d'urbanisme a été l'occasion de plonger dans une histoire en fait engagée dès 1961. Pour beaucoup, elle a été éclairante de ce que l'Agence a apporté, et continue d'apporter, à nos territoires.

En 2019 enfin, la réunion d'une centaine de nos membres et partenaires a permis de **mettre en partage un très important travail de prospective et 9 figures pour 2040**. Les propositions étaient audacieuses, les échanges ont été fructueux et les envies de suite sont nombreuses. L'Agence a, là encore, révélé toute son utilité et sa capacité à relever les défis.

**« Il ne faut avoir
aucun regret pour le passé,
aucun remord pour le présent,
et une confiance
inébranlable pour l'avenir »**

Jean Jaurès

Pour aborder la rédaction de ce rapport d'activité 2019, l'idée a été finalement de **transmettre un message aux futurs administrateurs**, nous l'avons donc présenté autrement que ces dernières années.

Trois « **t** » rythment et illustrent ce message :

- celui d'une Agence d'urbanisme pleinement partenariale, Tiers de confiance pour et entre ses membres, qui privilégie la **recherche d'orientations et d'objectifs ainsi que d'actions et de projets partagés** entre les acteurs de l'aire métropolitaine ;
- celui d'un outil d'ingénierie qui s'inscrit dans les Transitions en cours, ce qui a pour conséquence **un élargissement sans précédent de ses compétences** et un recours à de nouvelles méthodes de travail ;
- celui d'un accompagnement spécifique de chaque Territoire, pour son **adaptation aux temps présent et à venir** : le cœur dense de l'agglomération lyonnaise, les espaces périphériques, les agglomérations et les villes moyennes, les secteurs ruraux..., cela sans dogmatisme mais avec le souci constant de la cohérence des actions menées.

Ces années auront permis à beaucoup une double prise de conscience, celle de la fragilité de notre Planète et celle notre communauté de destin. En se saisissant très tôt des **Objectifs du Développement durable de l'ONU**, et en contribuant à leur déclinaison dans un partenariat inédit depuis 2016 avec la Commune de Saint-Fons, l'Agence participe, elle aussi, de ce mouvement. Dix ans pour tout changer, voici le défi collectif qui est maintenant le nôtre.

Je remercie l'ensemble du personnel pour le travail accompli non seulement en 2019, mais aussi depuis 2014, je remercie les administrateurs de leur présence et de leur soutien, et les collectivités, structures et organismes qu'ils représentent de leur confiance tout au long de ce mandat.

Michel Le Faou, Président
de l'Agence d'urbanisme
de l'aire métropolitaine lyonnaise

La crise sanitaire que nous vivons, et son cortège de crises en cascade, par son ampleur et son impact sur nos activités sociales et économiques, par ce qu'elle dit de notre rapport à la vie et à la mort, est l'occasion de réinterroger nos modes de pensée, nos rapports aux biens, aux autres, au vivant, nos appréhensions du temps et de l'espace. Pour l'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie et de conseil engagé en faveur de politiques urbaines résilientes et durables, cette crise singulière est une opportunité de faire valoir son expertise tournée vers le « faire et vivre ensemble » et vers le « bien commun territorial ». C'est aussi la nécessité de questionner notre ingénierie et la pertinence de nos expertises.

De cette crise, nous devons tirer des leçons. Il ne faut ni l'oublier, ni imaginer que les recettes d'hier répondront aux blessures qu'elle a ouverte, aux besoins qu'elle laisse et aux attentes qu'elle génère. L'aire métropolitaine lyonnaise était jusqu'à présent dans une forte dynamique de créations d'emplois et d'accueil de populations, avec un modèle urbain montré en exemple, dans un monde favorisant les espaces métropolitains connectés à l'économie-monde et dotés d'avantages comparatifs tels que des centres de recherche, de grandes universités, des industries exportatrices...

Mais dans un monde différent, qu'en sera-t-il ? Comment alors rebondir ?

Le plus dur n'est pas de retravailler les solutions efficaces du passé, celles d'un monde stable en croissance, mais d'inventer de nouvelles solutions pour un monde nouveau et incertain, qui nécessite des profonds changements. Deux temporalités doivent être maintenant regardées selon « l'urgence à agir » : les injonctions de court-terme (la reprise, la relance...) et les actions de moyen terme. Mais les unes comme les autres doivent tenir compte des impératifs de long terme (10 ans et plus), en ayant à l'esprit que la transition écologique n'est pas forcément l'horizon sans cesse repoussé alors que le social et l'économique constitueraient les impératifs toujours premiers.

L'Agence d'urbanisme est sans doute l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise. Sachant qu'il y aura plusieurs réponses possibles pour conduire les politiques publiques de demain, il sera nécessaire que les formes de dialogue entre les territoires soient également repensées pour assurer la cohérence des actions de tous.

Pour cela l'Agence d'urbanisme dispose de ses observatoires, d'une large connaissance des territoires, d'une expertise reconnue dans des champs de plus en plus vastes, de savoir-faire appréciés pour conduire l'échange entre les acteurs et proposer des projets partagés.

L'Agence est interpellée par cette crise et elle a à cœur de démontrer une fois de plus sa capacité à éclairer les actions de ses membres et de ses partenaires. Nos travaux sur les projets d'aménagement et la planification, nos expertises sur la santé environnementale, la multiplication de nos études sur les questions sociales, nos veilles sur les flux et les chaînes de production, sur les technologies digitales et numériques, nos réflexions sur la mobilité du futur, nos nombreuses missions sur les ressources, nos activités sur les objectifs du développement durable, nos apports sur les interdépendances territoriales et notre accompagnement des scènes de gouvernance, nos enquêtes de terrain, nos travaux sur l'urbanisme tactique... ouvrent la voie vers des solutions nouvelles privilégiant le faire ensemble, de manière plus collaborative, en mettant en avant les valeurs d'entraide et de confiance.

Ce rapport d'activité sera le dernier auquel aura pris part Didier Bouillot, architecte-urbaniste, salarié de l'Agence d'urbanisme depuis 2003, emporté par le cancer en juin 2020 après huit mois de combat.

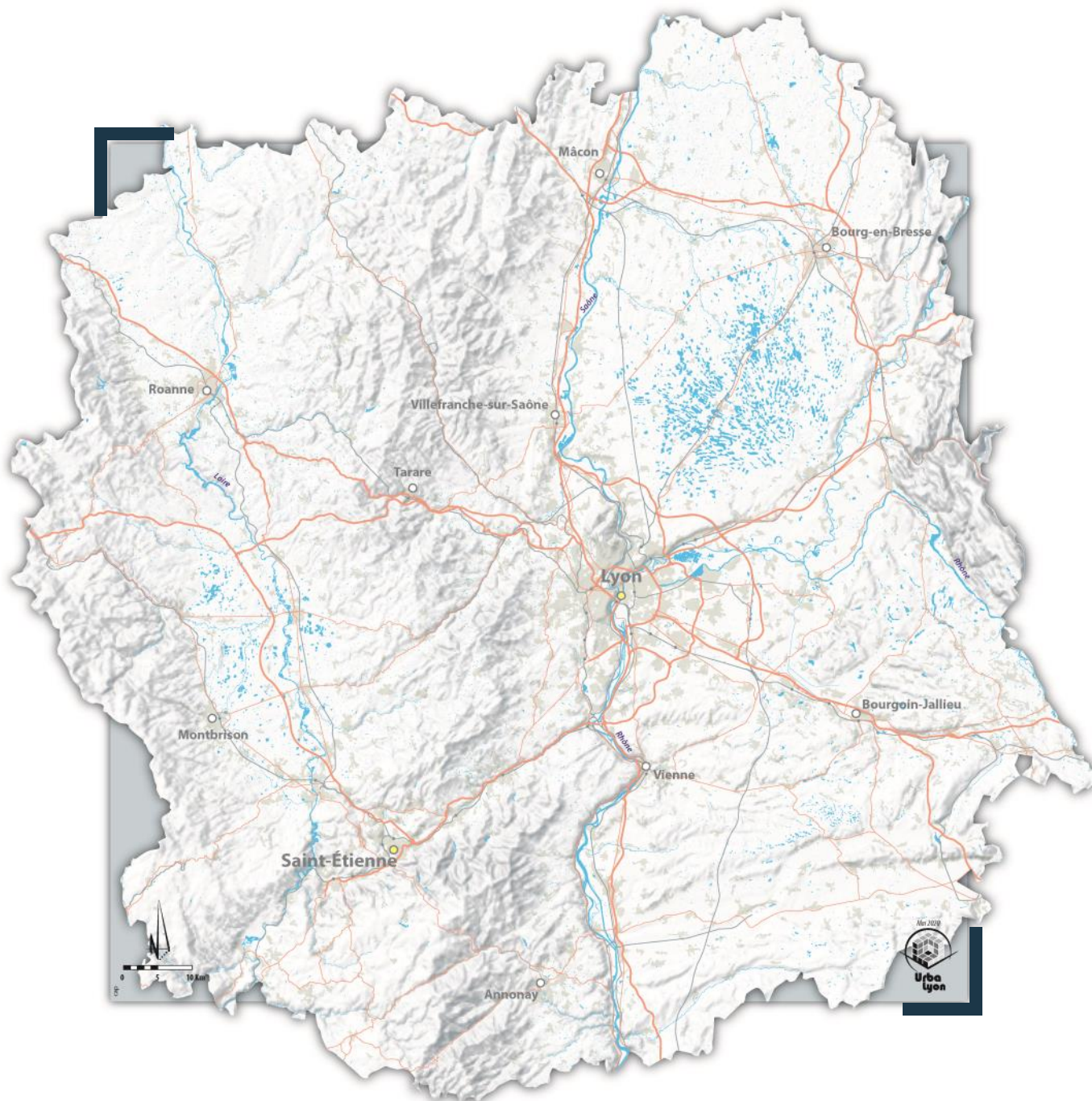
Il laisse derrière lui une épouse et trois enfants, une famille, des amis et des collègues éplorés. Mais c'est le souvenir d'un homme profondément bon et d'un professionnel apprécié et respecté qui restera après la peine passée.

Cet encart est l'occasion de lui rendre un hommage et de l'associer à jamais à l'histoire de l'Agence d'urbanisme.



Carré Métropolitain

- Un carré comptant
**1 314 communes, 41 Communautés de communes,
9 Communautés d'agglomération, 2 Métropoles.**
- Un carré accueillant
3 690 000 habitants ; une population en hausse annuelle
de **30 000 individus** sur les 20 dernières années
- Un carré regroupant **110 000 établissements économiques**
et **1 520 000 d'emplois** publics et privés



Propos introductif

Une année dense et réussie

L'année qui précède le terme des mandats municipaux et intercommunaux est toujours compliquée pour une agence d'urbanisme. Chacun (nos membres, nos partenaires, nous-même) est convaincu que *le début de la campagne*, en septembre ou octobre, impliquera une moindre disponibilité des élus. En conséquence, le début d'année est toujours extrêmement chargé. Et il est important de *plier* les missions les plus sensibles avant le congé d'été.

Si notre début d'année, hiver et printemps, a effectivement été bien chargé, il a vite fallu nous rendre compte que l'automne ne serait pas moins dense. A deux reprises, dès mars puis en octobre, le Conseil d'administration a rehaussé, compte tenu des demandes de nos membres, le niveau d'activité attendu de l'Agence d'urbanisme. Des conventions ont été engagées à cheval sur 2019-2020, pour répondre à des sollicitations fortes et contraintes, notamment en appui des actions partenariales Cœur de Ville.

Plusieurs recrutements ont été menés et la régulation des plans de charge du personnel a été une attention de tout instant. Cela a amené à accroître l'effectif, constaté sur l'ensemble de l'année, à 83 Equivalents temps plein (ETP) (+4/2018).

Aussi des discussions se sont engagées avec nos membres pour décaler, lorsque les calendriers le permettaient, la finalisation de certains travaux au début de l'année 2020. Avec un volume de l'ordre de 12 000 jours de travail réalisés, le taux d'engagement constaté est proche de 96,5%. Compte tenu du report de quelque 400 jours restant à faire de 2019 à 2020, le taux final sera de 99,5%.

Ce niveau d'attentes élevé s'est retrouvé dans la préparation du programme de travail de 2020, gage de la confiance et de la satisfaction de nos membres dans leur Agence d'urbanisme. Que chaque salarié soit remercié de sa contribution à la réalisation et à la réussite de ce programme de travail.

Damien Caudron, Directeur général
de l'Agence d'urbanisme
de l'aire métropolitaine lyonnaise

Objectif n°1

Consolider notre assise territoriale au sein de l'aire métropolitaine de Lyon en renforçant :

- nos collaborations avec les territoires voisins de la Métropole de Lyon ;
- nos missions avec les villes-centres et les agglomérations moyennes de l'aire métropolitaine.

L'Agence a renforcé en 2019 ses collaborations avec les « territoires voisins » de la Métropole de Lyon, confirmant ainsi son rôle de vecteur du « dialogue inter-territorial » : Appui au PCAET de la CCEL, expertise de la ZAE des Trénassets pour la CC Pays de l'Ozon, engagement d'une démarche de projet de territoire avec la CC Vallée du Garon, Séminaire avec la CC de Miribel et du Plateau, Séminaires avec le SM Bucopa... ainsi que la préparation de portraits de territoires des « portes » (au sens du Scot Sepal) bordant la Métropole de Lyon.

L'Agence a continué à faire la démonstration de sa capacité à articuler les échelles, avec la finalisation et la présentation du programme d'actions du SMT (structuré en huit bassins de mobilité), la finalisation du dossier d'arrêt du PLUi-H d'Annonay-Rhône, l'avancée du PCAET de Vienne-Condrieu, la démarche Capi 2030 et les actions « Cœur de ville » (Tarare, Romans-sur-Isère et Vienne, qui a adhéré en 2019).

Objectif n°2

Poursuivre le renouvellement de nos connaissances et de nos méthodes en favorisant :

- les approches systémiques et la mise en débat, en décloisonnant les études et les thématiques ; et en profitant des nouveaux champs d'exploration (santé, solidarité, énergie, éducation, sport...),
- les visions plus synthétiques du passé et plus dynamiques de l'avenir, en développant un cadre prospectif partenarial en lien avec les enjeux urbains contemporains et ceux des territoires (gouvernance, citoyenneté, projets) et notre capacité à exprimer les figures 2040...

L'Agence a organisé plusieurs séminaires partenariaux : dynamiques métropolitaines (archipel économique, rencontres Popsu..., résilience économique...), enjeux de la mobilité (Repères européens et Echange professionnel avec les nouveaux acteurs de la mobilité), enjeux démographiques (atelier partenarial sur les familles), l'appui aux rencontres du Pôle Métropolitain et la consolidation des dispositifs d'observation.

L'Agence a poursuivi les démarches prospectives engagées en 2018 (mobilité et démographie), et a ouvert de nouveaux chantiers, notamment avec les services de la Métropole de Lyon sur une réflexion territoriale à grande échelle. La démarche prospective « M2040 » a été marquée par plusieurs temps forts dans l'année, avec la préparation et l'animation d'ateliers et l'organisation d'une manifestation réunissant plus de 100 partenaires (à cette occasion une publication résumant les 9 figures prospectives a été réalisée et diffusée).

Objectif n°3

Continuer à être un outil innovant, au-devant des nouveaux champs de l'urbanisme (mobilité, environnement, transitions, énergie, climat, numérique...) et des besoins de ses membres, par :

- de nouvelles connaissances sur l'évolution de la société, les besoins des habitants et le fonctionnement des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise,
- des études stratégiques à l'interface des questions d'urbanisme et des problématiques de mobilité, en veillant à la complémentarité des études et à la cohérence des approches.

L'Agence a organisé une séance de Repères européens « Santé Environnement », a préparé un séminaire d'échanges sur les risques, a réuni le conseil scientifique du PCAET de la Métropole, a rédigé une synthèse sur le croisement des démarches Ecoquartier et 17 ODD ONU à Saint-Fons.... En partenariat avec Epures et l'Université de Grenoble, la thèse sur le positionnement des villes moyennes se poursuit.

Plusieurs missions ont croisé les réflexions en matière de développement territorial et de programmation urbaine et celles en matière de gestion et de création d'infrastructures et de nouvelles mobilités : autour du débat public NFL, du bilan de la démarche Urbagare, de l'étude Alternatives A45, des actions d'accompagnement du déclassement A6-A7, des études d'opportunité de l'Anneau des Sciences ou encore de la réalisation la ligne E du métro ou du prolongement de la ligne 6 du tramway.

Objectif n°4

Construire une ingénierie en réseau avec Epures pour mieux servir la construction de l'aire métropolitaine :

- en rapprochant nos observations territoriales et en mutualisant davantage nos productions,
- en étant plus engagé dans le processus de convergence des acteurs de l'aire métropolitaine.

Des travaux significatifs ont été menés en 2019 entre les deux Agences d'urbanisme pour le compte de l'Etat (Alternatives A45), du Pôle Métropolitain (six cahiers thématiques), de l'inter-Scot (bilan de la démarche Urbagare et de la charte commerciale), du SMT (programme d'actions intermodal), etc.

La modification des statuts d'Epures fin 2019 doit permettre d'aller vers un partenariat renforcé. Une coordination partagée A2 est souhaitée mais reste à valider par les instances des Agences d'urbanisme.

Objectif n°5

Embrasser l'aire régionale dans son ensemble, malgré le retrait de la Région du partenariat des quatre Agences d'urbanisme, car elle est l'échelle pertinente pour lire les dynamiques de métropolisation et de périurbanisation et appréhender le fonctionnement du système urbain de l'aire métropolitaine lyonnaise dans un cadre élargi.

Une nouvelle coordinatrice du réseau Urba4 a été nommée en septembre, issue du personnel d'UrbaLyon.

L'Etat (DREAL et DDTs) ont marqué leur forte satisfaction du travail mené et ont dégagé des moyens supplémentaires pour les Agences d'urbanisme. Un nouveau « Club régional » a vu le jour autour des dispositifs « action Cœur de Ville » et « Revalorisation des centres-bourgs ». Une contribution au débat NFL du réseau des villes-centres et grandes agglomérations AURA a été réalisée avec le soutien des quatre Agences d'urbanisme, qui ont également poursuivi l'accompagnement de l'Ademe et de l'ARS.

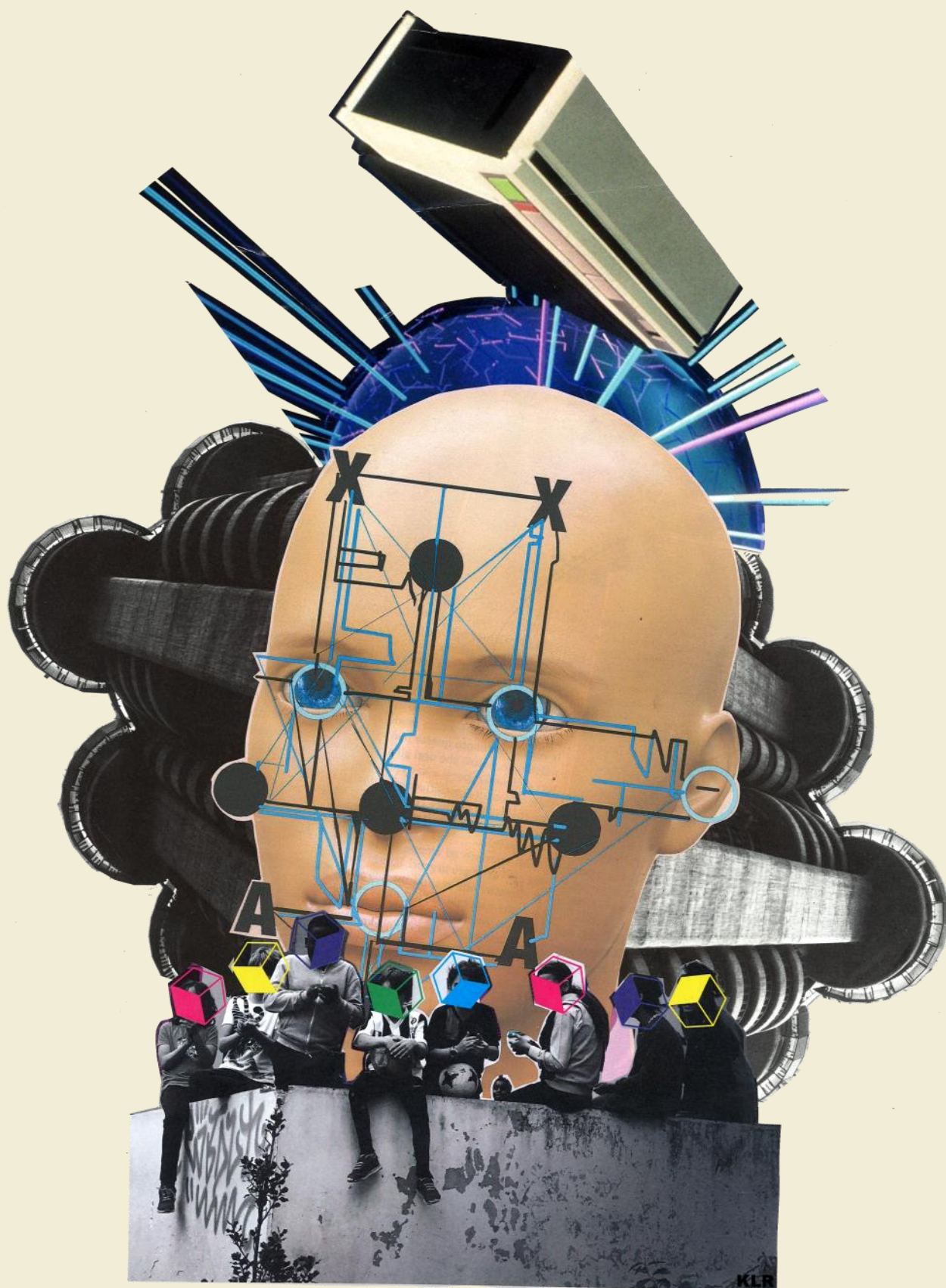
Objectif n°6

Conforter notre rôle d'ingénierie pluridisciplinaire, ouverte aux autres et diffusante :

- en identifiant les synergies avec les autres outils de l'ingénierie publique, en recherchant des savoirs spécifiques auprès des établissements universitaires et en renforçant les partenariats avec les milieux professionnels et scientifiques,
- en valorisant mieux les missions et études, par un processus de communication maîtrisé et planifié (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...).

Des progrès sont encore constatés. Des actions sont partagées avec les établissements universitaires (notamment avec les rencontres formateurs – praticiens organisées avec l'EU ou l'engagement du projet TIGA) mais aussi avec les milieux professionnels et scientifiques (dont la Serl, dans la continuité de la convention signée en 2018, et l'Aderly, avec une convention signée en 2019 et déjà des manifestations communes...).

Le développement du site internet s'est poursuivi, pour une opérationnalité au 2^e trim. 2020. L'information régulière des travaux menés et des événements programmés a été faite auprès des instances (CA et CTP). Sans être encore pleinement satisfaisant, le processus d'invitation s'est amélioré, avec des participations plus fortes, jusqu'à une centaine de partenaires. Le site internet permettra une mise en avant plus forte, avec une cible bien plus large.



M-Algorithinée
La ville en réalité augmentée

© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

1.

tiers de confiance

L'Agence est en capacité de re-lie les acteurs et les territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

« Une Agence pleinement partenariale, **Tiers de confiance** pour et entre ses membres, qui privilégie la recherche d'orientations et d'objectifs ainsi que d'actions et de projets partagés au sein de l'aire métropolitaine. »

Michel Le Faou

L'Agence a tissé avec ses membres et ses partenaires avec les territoires et leurs acteurs des relations de proximité et de confiance, avec comme point de convergence les intérêts de chacun et de tous.

Historiques avec la Métropole, ces relations se sont intensifiées au cours de ce mandat avec les villes et les agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'Agence d'urbanisme dispose des observatoires partenariaux, d'une large connaissance des territoires, d'expertises professionnelles reconnues dans des champs de plus en plus vastes, de savoir-faire appréciés pour conduire l'échange entre acteurs et la construction de projets partagés.

L'Agence d'urbanisme est sans doute l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour penser ou repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise.

Cette relation de confiance instaurée avec les partenaires de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne (AML) « l'autorise » aujourd'hui à aller plus loin dans les questionnements, les interpellations, le regard critique... parfois l'impertinence (*perturbatrice des certitudes* pour reprendre les termes du Président de la Métropole de Lyon aux vœux de l'Agence), à pousser, par ses méthodes et ses questionnements, à sortir du cadre, à se projeter sur l'avenir en veillant à ne pas être instrumentalisée.

Elle s'exprime enfin dans la capacité de l'Agence à organiser le dialogue entre acteurs et entre territoires. En 2019, elle a notamment réussi à mobiliser une diversité d'acteurs politiques, de représentants d'entreprises emblématiques du territoire, d'acteurs privés, de chercheurs et d'experts... et à faciliter la mise en relation et en dialogue entre tous.

L'Agence incarne ainsi un rôle d'ingénierie des « communs » et en particulier du bien commun territorial (L110-1) dans une perspective de résilience.



1.1

dialogue renforcé

Des scènes d'échanges démultipliées,
une offre d'animation plébiscitée
par nos membres et nos partenaires

En 2019, la culture du dialogue s'est renforcée et renouvelée à la faveur des demandes de nos membres et partenaires.

L'Agence d'urbanisme a développé un savoir-faire et une offre d'animation extrêmement diversifiée qui se concrétise tout autant dans l'organisation de ses propres scènes d'échanges que dans la conduite des missions d'études, à travers l'organisation d'ateliers ou l'organisation du dialogue entre élus.

Ces temps d'échanges sont parfois autant de « points de départ » de missions qui trouveront place dans le programme de travail.

UrbaLyon a pris une forte place dans l'organisation du dialogue entre acteurs et entre territoires, soucieuse d'en révéler les spécificités et de faire se rencontrer le plus grand nombre.

Les sujets des *Echanges professionnels* témoignent de leurs préoccupations : relations de la Métropole avec ses territoires voisins, rôle et stratégie des nouveaux acteurs de la mobilité ou encore l'organisation des activités économiques dans l'aire métropolitaine et ses enjeux.

Moments privilégiés pour prendre du recul, s'enrichir du retour d'expériences d'autres collectivités ou d'acteurs européens, ces scènes constituent pour nos partenaires une opportunité de mise en réseau et de dialogue en confiance.

UrbaLyon co-anime également avec le réseau régional des 4 agences (UrbA4) le club PLUi. La réunion annuelle a notamment permis de partager les enseignements et les avancées des PLUi des plusieurs agglomérations.

Forte de l'expérience acquise, ce savoir-faire a retenu l'attention de partenaires désireux d'ouvrir de nouveaux espaces d'échanges et de discussion. Ainsi l'Agence d'urbanisme a initié un nouveau format avec l'Aderly avec « Expérience #1 Attractivité et transitions » pour renforcer le dialogue entre le monde économique et les acteurs de l'aménagement. Fort d'un premier succès, l'expérience #2 est déjà programmée.

De la même manière l'Agence a contribué à l'animation des deux premières « Matinales du Pôle Métropolitain », et à mobiliser son capital de connaissances pour la mise de fond des échanges.

Ainsi l'Agence contribue à la fluidification des relations entre les acteurs publics et privés, entre les représentants des collectivités voisines, cultivant les liens avec l'ensemble des opérateurs de la fabrique urbaine. Elle exporte également ses savoir-faire à l'international comme en témoigne l'accompagnement à la création d'Agence d'urbanisme dans différents pays africains.



L'Agence actrice du dialogue inter-territorial à travers l'organisation et l'animation de deux échanges professionnels

Comment se construit l'archipel économique de l'aire métropolitaine lyonnaise ?

« L'activité économique contribue aux interactions entre les territoires. La notion de desserrement productif est importante car c'est une dimension largement oubliée et négligée du périurbain ; elle inverse le regard dominant construit autour d'un système métropolitain étendu qui ne met les emplois qu'au cœur des métropoles. La grande leçon de quarante ans de développement territorial est qu'habiter dans le périurbain n'est pas habiter dans une métropole ; il y a un « way of life » spécifique. Le cadre de vie est un élément essentiel de l'attractivité, et c'est bien un enjeu pour les coalitions d'acteurs. On dit que l'archipel crée la théorie du ruissellement mais on constate que cela ne ruisselle pas si bien que ça. Il y a, bien sûr, des territoires qui bénéficient des retombées des territoires pilotes. En retour, les territoires périurbains apportent aussi beaucoup aux métropoles, ne serait-ce que le foncier. »

Bruno LOUSTALET,
doctorant ENTPE

« La « synapse » est une zone de contact fonctionnelle qui s'établit entre deux neurones, ce qui signifie qu'il y a intelligence collective. C'est une image qui aide à dépasser les effets de frontières et pour impulser le développement économique. Il y a l'obligation d'être complémentaires et de créer des liaisons entre les territoires. La Communauté de communes de la Côte à Montluel n'est pas un territoire d'entre-deux ; nous sommes, dans ces coutures, capables de complémentarités avec nos territoires voisins, que ce soit la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain ou celui de la Métropole de Lyon. »

Philippe GUILLOT-VIGNOT

Président de la Communauté de communes de La Côte à Montluel



Philippe GUILLOT-VIGNOT
et Bruno LOUSTALET

« Les belles réussites économiques que l'on constate maintenant sont dues au fait que les personnes et les organisations se connaissent, se connectent et travaillent dans une organisation multiface. Je suis persuadé que la notion d'archipel territorial correspond au fonctionnement non hiérarchique, que l'on retrouve dorénavant dans les entreprises, avec des interfaces fortes très bien connectées. Ainsi, on avance et on retrouve de l'agilité par rapport aux organisations complexes. »

Jean-Charles FODDIS

Directeur exécutif de l'Aderly

« Aujourd'hui, il faut faire un travail de couture sur les franges car les franges sont stratégiques : c'est là où se font les équilibres... ou les déséquilibres. Gagner en autonomie, c'est avoir une organisation de l'aire métropolitaine lyonnaise qui soit cohérente car il est important que les choses ne se pixellent pas. Un archipel, c'est une organisation : ce ne sont pas des îles parsemées. »

Jacqueline SÉLIGNAN

Présidente
du Scot Bucopa



Métropoles à la recherche de justice spatiale

Dans le cadre du programme de recherche Popsu « La métropole et les autres », les acteurs lyonnais explorent les circulations et les solidarités inter-territoriales.

L'Agence d'urbanisme a apporté aux réflexions ses ressources et connaissances des territoires. Elle a contribué à la démarche en favorisant les échanges entre chercheurs, techniciens et élus de la Métropole de Lyon et des territoires partenaires avec notamment la tenue d'un Echange professionnel.

« La Métropole de Lyon ne fonctionne pas en vase clos. On s'attache à ce que la relation avec les territoires limitrophes soit organisée, les données soient capitalisées et les sujets partagés. L'Agence d'urbanisme est un lieu et une scène de discussion où ces sujets peuvent être partagés. »

Michel LE FAOU, Vice-Président
de la Métropole de Lyon

Zoom



Accueil de la 1^{re} réunion
du comité scientifique du Plan
Climat Air Energie Territorial
(PCAET) de la Métropole de Lyon

« Nous voulons être un territoire à énergie positive. Mais pour réduire les gaz à effet de serre, il faut changer d'usage de la voiture et privilégier le covoiturage. De son côté la Métropole a besoin que les flux routiers diminuent. Il faut travailler ensemble, chacun gagnerait à cette collaboration. On peut inciter les gens à covoiturer si des voies réservées sont mises en place à Lyon. »

Thierry BADEL, Président
de la Communauté de communes
Pays mornantais

« Il faut resserrer les liens de coopération avec nos territoires voisins, pour assurer par exemple l'alimentation des métropolitains. Cela pose la question de la contractualisation de ces liens. »

« Des collaborations, sur le bois-énergie, sur l'extraction du bois de la forêt, sur la méthanisation de différents intrants, sur l'implantation d'installations, se font. »

Bruno CHARLES, Vice-Président
de la Métropole de Lyon

« Les Métropoles doivent voir les territoires péri-métropolitains autrement qu'en espaces de ressources utiles (foncier à bâtir, espaces récréatifs, etc.). Elles doivent assumer leur rôle de redistribution, promouvoir un développement partagé et s'inscrire dans un registre transactionnel en reconnaissant les interdépendances qui les lient à ces territoires. »

Marie-Christine JAILLET
Responsable scientifique
du programme Popsu Métropoles



Corinne LE QUÉRÉ

Présidente du Haut Conseil pour le climat, Présidente d'honneur du Comité scientifique du Plan Climat de la Métropole de Lyon (Agence d'urbanisme - décembre 2019).

« La science dans son contexte, c'est beaucoup plus fort que la science elle-même. Pour qu'on puisse répondre à la hauteur des ambitions pour les changements climatiques, il faut déjà bien comprendre qu'est-ce que cela veut dire pour la société, pour le public, pour les grands acteurs, etc. ? »

« Comment fait-on pour démarrer des choses, pour que tout le monde se sente positif dans la démarche ? »

« Il y a une question d'échelle. Est-ce qu'il est pertinent que la Métropole soit neutre ou est-ce que ce sera sur un territoire plus large ? »

« La ville n'a jamais existé sans son hinterland, sans ces territoires autour. C'est sur un territoire plus large que la neutralité se construit. »

« On fait une proposition bien qu'« irréaliste » : on pense qu'il faut travailler à l'échelle du système urbain Lyon/Saint-Etienne/Grenoble/Genève »

« La question des désirs fondamentaux de l'humain, du fonctionnement de sa biologie, de toute cette neuroendocrinologie qui donne du plaisir quand on a de la reconnaissance sociale par la possession, quand on a contrôle sur son environnement, quand on achète. La question de la sobriété c'est quand même la question du renoncement en partie. »

Echanges entre Bruno CHARLES
Corinne LE QUÉRÉ, Michel LUSSAULT
et Sébastien BOHLER



trajectoires de développement questionnées

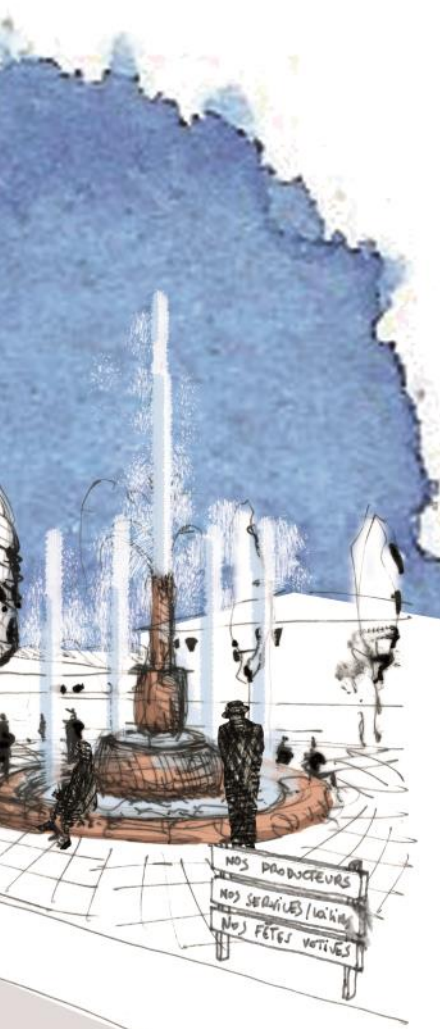
De l'observation des dynamiques à l'évaluation des modèles de développement

Le modèle d'aménagement et de développement de notre aire métropolitaine est aujourd'hui remis en question. Parce qu'il a fait la part belle à des principes – compacité, densité, mixité sociale imposée – fortement remis en question par les populations. Parce qu'il procède d'idées ou de concepts – le modèle multipolaire, l'urbanisme haussmannien, la priorité aux transports de masse, le progrès économique et la croissance démographique - dont l'efficacité voire la pertinence sont mises en cause par les élus. Une remise en cause qui opère au nom d'une lecture différente désormais des enjeux d'aménagement des territoires, deénagement devrait-on dire, qui s'ancre dans de nouvelles configurations d'esprit qui ont pour noms résilience territoriale, transitions écologiques, capacités à accéder, intelligence relationnelle et innovation organisationnelle.

L'Agence d'urbanisme a parfaitement mesuré ce changement dans l'échelle des valeurs et dans l'évolution des modes de pensées, et ce de deux manières : par l'observation, la veille et l'analyse puisqu'elle n'a cessé de mesurer ces dernières années via ses travaux d'étude le recul de la biodiversité, la régression des espaces nourriciers, l'essor de l'auto mobilité quand bien même cette dernière est arrivée au transport public, le développement des disparités socio-spatiales à toutes les échelles, et le refus de la ville dense et compact qui se traduit par une pression immobilière sur les espaces périurbains extrêmement forte.

Par les effets de projection et les travaux de prospective ensuite, l'Agence a pu mesurer l'importance des enjeux qui étaient devant nous : plus grande efficacité des documents de planification urbaine, révolution à opérer dans la conception des logements, question clef de la réindustrialisation et de la souveraineté économique, essor considérable des pratiques digitales et des transformations qu'elles entraînent dans notre rapport au temps et à l'espace, capacité à tisser des liens et à construire un récit commun à l'échelle du grand territoire de l'aire métropolitaine.

Avec à la clef une question centrale : sommes-nous arrivés au bout du processus de métropolisation ? Va-t-on vers un temps nouveau moins favorables aux concentrations humaines et économiques positionnées sur les grands hubs du commerce international ? Va-t-on vivre une forme de crise des métropoles, au travers d'une interrogation profonde des formes de vie qu'elles proposent ? Sans aucun doute la dynamique économique ne pourra plus être le seul moteur qui entraîne les Métropoles, compteront dorénavant leur projet de société et leur empreinte écologique.



Près de 550 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040

Les travaux de l'Agence sur les perspectives démographiques apparaissent incontournables pour penser l'avenir de notre aire métropolitaine.

Ainsi, le rendu sur « *la population de l'inter-Scot à l'horizon 2040* » montre que si les tendances démographiques se poursuivent, le territoire de l'Inter-Scot atteindrait 3,8 millions d'habitants en 2040, un gain de près de 550 000 habitants, soit l'équivalent de la ville de Lyon. La dynamique démographique n'aura toutefois pas la même intensité dans l'ensemble de l'inter-Scot.

A l'échelle de l'agglomération lyonnaise, dont la croissance a été particulièrement forte dans les dernières années, la perspective d'une agglomération bi-millionnaire soulève de nombreuses questions.

Comment répondre alors au défi du nombre, à l'échelle des agglomérations et de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne ?

Faut-il repenser l'équilibre des emplois et notre système de mobilité durable à cette large échelle ?

Comment penser les équipements, les services, les politiques foncières et les aménités ?

En 2018 puis en 2019, le Sepal, en partenariat avec UrbaLyon, a initié deux séminaires « *Demain, l'agglomération lyonnaise* » pour réfléchir aux futurs possibles de l'agglomération lyonnaise et débattre de ces sujets. Parmi les problématiques soulevées, celles des déséquilibres socio-spatiaux qui pose le défi de la ville inclusive.

On observe des écarts très significatifs en matière de marché immobilier d'un territoire à l'autre et des effets importants sur les dynamiques résidentielles. L'aire métropolitaine se développe ainsi à plusieurs vitesses, entre l'hypercentre et les franges. Les inégalités socio-spatiales que sous-tendent les dynamiques de métropolisation et les stratégies d'évitement se renfor-

cent et s'autoalimentent dans trois directions : gentrification des quartiers centraux, périurbanisation de plus en plus éloignée des classes moyennes, relégation des classes populaires.

Dans l'agglomération lyonnaise comme dans d'autres territoires, la hausse importante des prix immobiliers observée au cours des dernières années n'a pas été compensée par une hausse des salaires. L'attractivité forte de l'agglomération et la tension induite sur les marchés immobiliers interroge la capacité de l'agglomération à être accueillante pour tous.

La prépondérance de petits logements et le fort renouvellement résidentiel qui caractérise les hypercentres interroge également sur les spécificités du cœur d'agglomération. Ce brassage permanent fait des villes-centres des « hubs résidentiels » permettant difficilement l'ancrage des populations. En revanche, la part importante de maisons en périphérie induit des trajectoires de vie qui s'inscrivent plus souvent durablement sur le territoire.

2 posters actualisés en 2019



La collection « Posters métropolitains » couvre également les thématiques :

- espaces naturels et agricoles



Zoom

Une dépendance à la voiture encore accrue

La publication « La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise » permet de comprendre l'emprise croissante de l'automobile sur nos espaces et dans notre quotidien de vie, malgré les évolutions encourageantes des pratiques dans les cœurs d'agglomérations.

Dans l'aire métropolitaine lyonnaise, comme ailleurs en France, l'extension géographique des réseaux routiers rapides et le développement de l'urbanisation se sont alimentés mutuellement depuis les années 1960. Les gains de temps permis par les infrastructures ont permis de gagner de l'espace accessible et d'aller habiter plus loin.

Depuis 2008, on observe une légère baisse des taux de motorisation et un recul de l'usage de la voiture dans les secteurs les plus centraux. Cette baisse est à mettre au compte de facteurs tant démographiques que des politiques incitatives mises en place.

Toutefois, la poursuite de la dissociation entre lieux de résidence et lieux de travail, la faiblesse ou l'absence d'alternatives crédibles notamment dans les secteurs périurbains et ruraux, induit une hausse de l'équipement automobile des ménages, à un rythme supérieur à celui de la croissance de la population.

Les ménages périurbains, plus motorisés et pratiquant des déplacements plus longs en moyenne que dans les secteurs centraux, paient un tribut élevé pour leur mobilité. Par rapport à un coût moyen inférieur à 3 000 euros par an en secteur urbain dense, les ménages de certains territoires périurbains ont un coût moyen annuel de plus du double.

Enfin, le partage de la voiture peine à s'organiser. Le taux d'occupation moyen est de 1,3 personne. Si elles sont davantage occupées pour des déplacements de distance courte et des motifs familiaux, c'est pour aller travailler que les voitures sont les moins occupées (1,03).

Chiffres-clés

En 5 ans, **+ 100 000 véhicules** pour + 80 000 ménages

Une distance moyenne quotidienne de **18 km** pour les déplacements domicile-travail, pour une durée de **50 à 60 minutes**.

Deux tiers des actifs vont travailler en voiture.

Ils sont seuls dans leur véhicule (**97%**).



Dix ans de développement commercial

A la demande des élus de l'inter-Scot, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont dressé un bilan des dynamiques commerciales dans l'aire métropolitaine de la décennie, cela au regard des principes communs fixés pour une meilleure régulation des implantations commerciales.

Si les principes ont été majoritairement et progressivement introduits dans les documents de planification, les dynamiques commerciales observées soulèvent un certain nombre de questionnements et d'enjeux.

La production de m² commerciaux des grandes et moyennes surfaces a été trois fois plus rapide que les dynamiques démographiques des territoires. Le plancher commercial des grandes et moyennes surfaces a ainsi augmenté de 665 000 m². Les trois quarts de ces m² se sont développés au sein de pôles périphériques et dix nouveaux parcs commerciaux périphériques ont ouvert leurs portes.

A l'heure de la sobriété foncière et des déplacements multimodaux, encore un tiers des créations de grandes surfaces sont consommateurs d'espaces et sont uniquement accessibles en voiture.

Toutefois, plus d'un développement sur deux a permis une requalification de friches ou de bâtiments vacants. De même, en secteur dense, les opérateurs commerciaux s'intéressent de plus en plus aux projets mixtes en renouvellement urbain et en centralité.

Dans un contexte de fortes mutations commerciales, tant du point de vue de l'offre que de la consommation, l'étude dégage neuf grands enjeux prospectifs à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.



Des futurs possibles pour l'agglomération lyonnaise

En 2018, l'Agence a engagé une démarche dynamique de prospective sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, en interaction avec son hinterland. L'objectif était de bâtir des futurs possibles à l'horizon 2040.

Un « socle commun de connaissances » a été constitué dans cette perspective. Il rassemble et capitalise les travaux, données-clés et interpellations nécessaires au décryptage de l'agglomération lyonnaise (« où en est-on aujourd'hui ? ») et à l'identification des questions majeures pour 2040.

Ce sont plus de 500 données et cartographies issues des observatoires partenariaux qui ont été recensées, permettant de dégager une trentaine d'indicateurs-clés (« Saviez-vous que ? ») et d'identifier les grands défis futurs : le vivre ensemble, la métropolisation, les disparités socio-spatiales, la mobilité, la mondialisation, les enjeux environnementaux.

Cinq représentations de l'agglomération lyonnaise en 2040 ont émergé de cette séquence de travail, en tenant compte des travaux menés à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et de temps de réflexion avec des experts en prospective.

La démarche a été ouverte à d'autres acteurs, membres ou partenaires de l'Agence d'urbanisme (Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Tubà, acteurs culturels, réseaux étudiants, monde scientifique, acteurs associatifs, acteurs de l'immobilier...). Une dizaine de débats et une quinzaine de moments collectifs ont été organisés entre octobre 2018 et juin 2019. Un *serious game*, Prospect'us, a été conçu en interne pour animer ces moments collectifs, facilitant l'appropriation du travail et permettant la contribution de chacun à l'enrichissement des représentations du futur.

Plus de cinquante imaginaires – figures, récits, schémas, photomontages – ont ainsi été produits.

L'ensemble des matériaux produits a été consolidé par l'Agence d'urbanisme sous la forme de neuf horizons, neuf futurs, appelés les figures 2040 : **Chloroville, M-Algo, City-hub, Collectiville, Périphérix, Métropole, Low'cal, Réciprocité et Mysticité.**

Ces figures racontent ce qu'il pourrait advenir du territoire de l'agglomération lyonnaise dans vingt ans. Leur narration et leur représentation ont permis d'introduire dans l'exercice prospectif, le langage des émotions, le monde des idées, celui des intuitions. Prospective 2040 a été l'occasion d'un exercice d'écriture et d'expression qui a été relaté devant une centaine de participants, membres et partenaires, lors d'une exposition en novembre 2019. L'aspect collaboratif du rendu a été fortement mis en avant afin que chacun puisse s'impliquer directement dans les récits produits, leur évaluation et leur véracité.

Après ces temps de prospection et de conception d'imaginaires, le temps de la mise en perspective a été enclenché en 2020 pour retourner vers l'univers du concret et examiner en quoi les futurs 2040, selon qu'ils sont considérés comme à l'œuvre, désirables ou bien non souhaitables, nécessitent – ou pas – un nouveau design pour les politiques publiques locales. La question qui se pose est de déterminer s'il faut en modifier la trajectoire, en changer les objectifs, ou bien en accélérer la réalisation.



9 figures

Les neuf figures sont autant d'expressions de futurs possibles pour le territoire de l'agglomération lyonnaise à l'horizon 2040, nourries du décryptage, des facteurs de changements et des imaginaires issus des parties de Prospect'Us.

Elles sont illustrées par des esquisses, des collages et des cartes, puis incarnées par une mise en récit adaptée à chaque futur imaginé : paroles d'usagers, charte citoyenne, flash info, etc.

Ni utopique, ni dystopique, mais volontairement caricaturale, chaque figure est portée par des moteurs déjà actifs aujourd'hui (mondialisation, développement du numérique, crises sociales et environnementales) et projetés, avec plus ou moins d'intensité et de vraisemblance, à la génération suivante.

Chloroville

L'eau au cœur de la ville

p. 18



La ville en réalité augmentée

M-Algorithmée

p. 22



Réciprocité

Pour une ville accueillante et humaine

p. 26



Périphérix

La ligue des communes

p. 30



Zoom

Prospective 2040

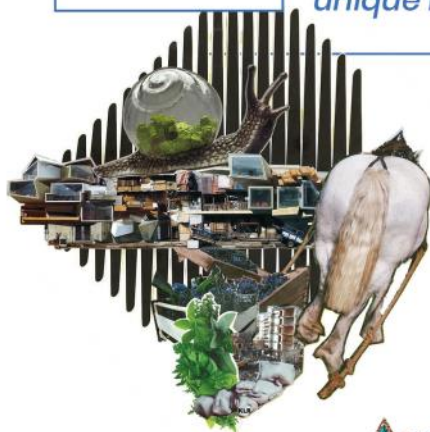
Imaginez
les futurs possibles
de l'agglomération
lyonnaise



p. 34

Lowcal

*L'énergie
humaine comme
unique ressource*



Mysticité

*Le post-
matérialisme
souffle sur la cité*

p. 42



Cityhub

*La force aux réseaux,
le territoire élargi*

p. 38



*Les forces
citoyennes
au pouvoir*

Collectiville

p. 50



Métropolice

p. 46

*Votre sécurité, notre
bien le plus précieux*





Chloroville
L'eau au cœur de la ville

© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

ingénierie des transitions

Identifier les mutations, adapter aux transitions

« **Un outil d'ingénierie** qui s'inscrit dans les **Transitions en cours**, ce qui a pour conséquence un élargissement sans précédent de ses compétences et un recours à de nouvelles méthodes de travail ».

Michel LE FAOU

L'Agence d'urbanisme offre aujourd'hui la capacité de travailler sur l'ensemble des politiques publiques d'aménagement et de développement des territoires.

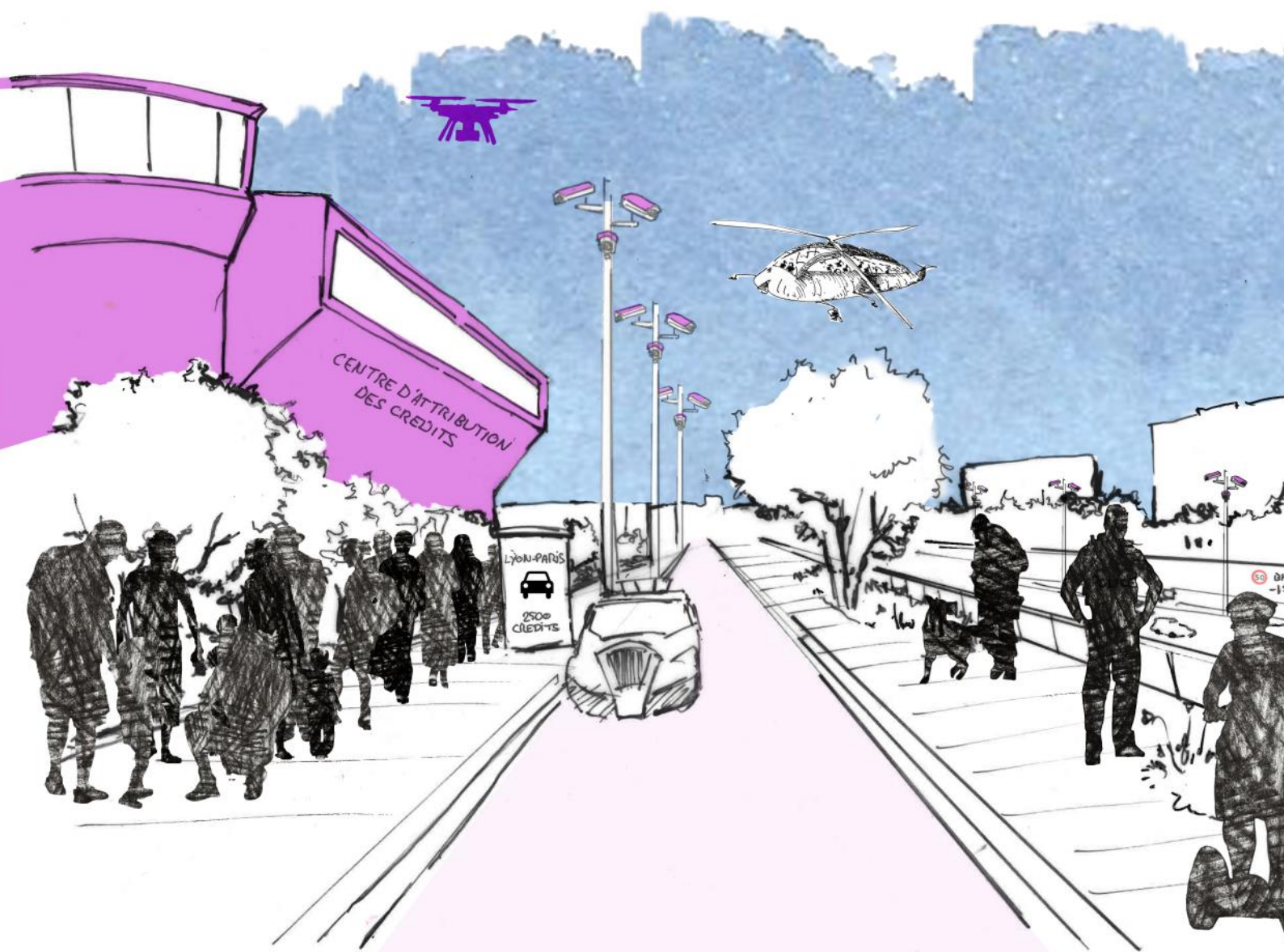
Avec la montée en puissance des enjeux de développement durable, elle a enrichi ses compétences historiques en urbanisme et en aménagement du territoire de nouveaux domaines thématiques : énergie, santé environnementale, alimentation, nouvelles mobilités, écologie. Elle améliore en continu ses outils d'observation et développe des méthodes innovantes de prospective territoriale.

Face à la diversification des compétences des collectivités et leurs imbrications, la multiplication des expertises ne suffit pas. Encore faut-il développer un regard transversal pour identifier les priorités, lever les contradictions, éclairer les interfaces possibles. Dans ce but, l'agence expérimente et développe des méthodes innovantes qui décroissent les réflexions sur des enjeux plus que jamais systémiques.

A cet égard, les travaux menés depuis 2016 avec la commune de Saint Fons ont démontré l'efficacité du référentiel des 17 objectifs de développement durable de l'ONU comme support pour conduire une démarche locale systémique et partenariale. Ce référentiel apparaît comme un cadre de référence pertinent et adapté pour renouveler les regards, favoriser les partenariats, organiser les transversalités entre thématiques et entre les échelles.

L'Agence d'urbanisme accompagne ses membres et les territoires dans l'objectif d'un développement plus durable et plus soutenable, pour aller vers une Ville plus inclusive et solidaire. Son statut partenarial, l'élargissement de ses domaines d'intervention et la consolidation de ses réseaux ancrent l'Agence dans une ingénierie territoriale qui inclut et enrichit ses savoir-faire initiaux.

L'année 2019 témoigne également de son désir à intervenir encore plus en réseau avec les différents acteurs de la fabrique de la ville et des territoires, organismes d'expertise institutionnels, associatifs ou scientifiques, acteurs culturels (ALEC, HESPUL, SOLAGRO, ORS, ADERLY, SERL, EUL...) pour créer du commun et faire système.



Renouvellement des compétences, des outils et des démarches

Une offre de service plus large et plus diversifiée

Au cours des six années du mandat écoulé, l'Agence d'urbanisme a fait la démonstration qu'elle pouvait évoluer, se transformer et progresser pour toujours mieux accompagner ses membres, dans un monde plus complexe à décrypter.

Plus qu'une « agence d'urbanisme », elle est devenue un outil d'ingénierie territoriale au service des politiques publiques dans leur diversité.

La palette des observatoires s'est enrichie de nouvelles thématiques notamment sous l'effet de l'intégration des compétences sociales du département par la Métropole de Lyon. Plusieurs observatoires ont vu le jour parmi lesquels, l'observatoire du développement durable, celui des solidarités ou encore l'observatoire du sport.

L'Agence est de plus en plus présente sur les sujets émergents en lien avec les enjeux climatiques et environnementaux comme l'illustrent les missions d'accompagnement des PCAET, les travaux sur l'énergie, la santé environnementale, la biodiversité, les risques ou encore l'implication dans l'élaboration du Projet alimentaire territorial (PAT) de la Métropole.

Ces missions sont autant d'occasion de faire évoluer ses compétences et ses process grâce à l'élargissement des réseaux, pour favoriser le décroisement entre acteurs. C'est également l'occasion de renouveler nos outils d'observation.

L'année a permis le développement de différents applicatifs qui ont vocation à être progressivement partagé. Citons l'atlas du sport complètement dématérialisé ou encore la production d'un outil web-cartographique d'information et d'aide à la décision pour l'implantation de futurs projets d'habitat qui permet de repérer les territoires favorables *au vieillissement* au regard de leur accessibilité à des services et commerces de proximité.

Par ailleurs, l'Agence renouvelle ses modes de faire dans une vision plus décroisée et transversale, à l'image de la démarche sur-mesure et intégrée d'élaboration des Plans de Mobilité, d'Habitat et Climat-Air-Energie de Vienne Condrieu Agglomération et présentée ci-après.

De nouveaux modes de faire émergent également dans la fabrique de la ville et les projets urbains en mettant au cœur l'habitant et les usages. A ce titre, l'animation d'ateliers sur les questions d'urbanisme transitoire et d'occupation temporaire témoigne des nouveaux savoir-faire développés par l'Agence.

Enfin, c'est bien au contact des acteurs des territoires de l'aire métropolitaine qu'elle développe cette capacité de renouvellement vers un outil plus agile, gage de sa pérennité.



Expérimenter une démarche coordonnée de trois politiques publiques d'agglomération

L'Agence d'urbanisme a accompagné Vienne Condrieu Agglomération pour une démarche de gouvernance partagée et l'élaboration de son Projet d'Agglomération, adopté fin 2018.

Ce Projet donne un cadre pour la définition de nouvelles politiques sectorielles et notamment pour l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH), du Plan de mobilité (PDM) et du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

En 2019, l'élaboration de ces documents est engagée dans le cadre d'une « démarche intégrée » et l'Agglomération fait appel à l'Agence d'urbanisme pour l'appuyer dans leur animation et leur coordination afin de favoriser la mise en commun des études et le croisement des approches pour éviter des réflexions isolées et de gagner en efficacité, en mutualisant les moyens de suivi de production et de mobilisation des acteurs, et en synchronisant les instances de validation.

Cette mutualisation et la mise en cohérence de ces documents sectoriels, se concrétisent avec la production d'un Chapitre commun qui synthétise les diagnostics, les orientations ainsi que les programmes d'actions. Trois thématiques reliées aux ambitions du Projet d'agglomération ont été retenues : fonctionnement et sobriété du territoire, adaptation énergétique des ménages et santé des populations, attractivité et vulnérabilité du territoire.

L'Agence d'urbanisme veille également à la cohérence de la « démarche 3P » avec les autres missions qu'elle mène pour le territoire : accompagnement à la mise en œuvre du projet Action Cœur de Ville de la Ville de Vienne et à la démarche « santé environnementale », en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Au-delà de partager des connaissances et d'aboutir à un socle commun, la démarche vise à identifier des actions qui pourraient être communes et coordonnées.

Témoignage

Depuis notre adhésion en 2011, l'Agence d'urbanisme nous apporte ses éclairages sur les grands enjeux urbains de notre territoire : aménagement de la Vallée de Gère, la démarche Cœur de Ville, vision prospective du quartier Vienne Sévenne.

L'Agence nous accompagne également sur la définition des grandes politiques de l'Agglomération : construction de notre Projet de territoire suite à la création de notre nouvelle intercommunalité et coordination de notre Plan de Mobilité, de notre Plan Climat Air Énergie Territorial et de notre Programme local de l'habitat. Elle nous assiste aussi dans des démarches expérimentales comme celle actuellement menée autour de la santé environnementale. Ses compétences, ses facultés d'adaptation, son travail de réseau et de mise en perspectives sont autant de ressources précieuses pour notre agglomération.

Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération

Appui à l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial

Une mission inédite pour l'Agence, qui a mis en avant sa capacité à garantir une approche transversale des enjeux, et une cohérence interterritoriale des objectifs par rapport aux orientations stratégiques locales (Scot, Sradet, PPA,...).

Elle assure également un double rôle de pédagogie, salué par les élus sur la phase diagnostic, ainsi qu'un travail d'animation territoriale pour mobiliser les partenaires et acteurs locaux grâce au PCAET (services de l'Etat, Conseils Départemental et Régional, SAFER, chambres consulaires, bailleurs sociaux, carriers, distributeurs d'énergie, ARS, Pôle Métropolitain...).

En effet, la collectivité joue un rôle clé de coordinateur pour cette démarche territoriale et partenariale, mais l'engagement des acteurs du territoire et des citoyens sera indispensable pour réduire les consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en renforçant la résilience du territoire de la CCEL face au changement climatique.

Pour mener à bien cette mission, l'Agence a tissé des partenariats avec Solagro, Hespul et Mosaïque afin d'apprécier finement les enjeux et potentiels en matière d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, ...), de stockage du CO₂, et de réaliser une évaluation environnementale complète. Par ailleurs, des échanges réguliers avec les opérateurs régionaux experts (ATMO, ORCAE) ont permis à l'Agence d'assurer une fiabilité des données et analyses.



Le Président de l'Agence d'urbanisme, a signé le jeudi 28 novembre 2019, en marge de la 6e Conférence Énergie-Climat qui a réuni les 143 premiers partenaires du Plan climat, l'engagement d'UrbaLyon à la mise en œuvre de cette politique ambitieuse de la Métropole de Lyon.

Cette signature porte la volonté du Conseil d'administration et l'engagement du personnel de l'Agence d'urbanisme d'intégrer tant dans ses missions que dans son fonctionnement les enjeux des transitions climatique, énergétique et environnemental. [Web TV](#)

Prendre soin de nos villes et de leurs habitants

Les acteurs de la ville, par leur capacité à agir sur l'environnement urbain, ont un rôle à jouer dans la préservation et la restauration de la santé publique.

Prendre en compte la santé environnementale au sein des politiques urbaines, c'est reconnaître la nécessité de sortir la santé de son contexte strictement médical pour (re) venir vers des approches intégrées combinant : planification, transport, politiques environnementales, habitat, espace public, éducation.

Le cahier européen consacré à la santé environnementale s'intéresse à cinq métropoles en pointe sur la prise en compte de la santé environnementale dans les politiques publiques.



Grâce à une mise en perspective des enjeux, des acteurs et des leviers d'action, ce document permet de comprendre de manière didactique la nécessité de prendre en compte les enjeux de santé publique dans la fabrique de la ville et l'aménagement du territoire.

« Les activités liées à la santé sont, et seront, au cœur de la croissance de demain. [...] Les collectivités constituent une échelle de proximité d'autant plus pertinente, qu'elles connaissent les problématiques locales et sont à même d'apporter des solutions adaptées. »



©Laurence Danière/Métropole de Lyon

Les cahiers européens n°1, publiés en 2017, ont porté sur la gouvernance institutionnelle d'une dizaine de métropoles. À la manière du Focus, un zoom réalisé sur le cas de la Métropole de Lyon a donné lieu au cahier lyonnais, éclairant le changement de statut généré par la fusion avec le Département du Rhône en 2015.

Les cahiers européens n°2, publiés en 2019, sont consacrés à la santé environnementale dans cinq métropoles européennes et internationales : Vienne (Autriche), Copenhague (Danemark), Manchester (Grande-Bretagne), Montréal (Canada), Nantes (France).

« En France, l'espérance de vie en bonne santé, indicateur méconnu, s'élève à 64 ans pour les femmes et 62 ans pour les hommes. Ces chiffres sont en deçà de la moyenne européenne. L'écart est de presque dix ans avec le leader en Europe la Suède, alors que l'espérance de vie à la naissance est quasi équivalente dans les deux pays. Les Français vivent peut-être longtemps mais vieillissent en mauvaise santé ».



L'Agence présente sur différents sujets de transition

Pour construire un horizon inclusif,
solidaire et soutenable

Les effets du changement climatique et de la dégradation de notre biosphère se font déjà sentir. Ils sont multiples, systémiques, et parfois inattendus. Ces phénomènes environnementaux, et aujourd'hui sanitaires, creusent les inégalités sociales et accroissent les problématiques socio-économiques à l'échelle mondiale comme aux échelles locales des territoires de proximité.

Anticiper les risques, diminuer leurs vulnérabilités, renforcer leurs capacités d'actions, autant de défis majeurs pour les collectivités à la fois sociaux, sanitaires, économiques et environnementaux. Ces défis nécessitent souvent de construire des alliances inter-territoriales, d'établir des partenariats avec des acteurs publics ou privés, de mobiliser les populations.

Pour éclaircir les enjeux de transition et les modes d'actions envisageables, l'Agence d'urbanisme rassemble un socle de connaissances sur l'aire métropolitaine de Lyon-Saint-Etienne.

La transition apparaît comme le chemin qui doit conduire à l'état de soutenabilité du développement. Une stratégie de transition vise alors un changement intentionnel qui touche à la fois les institutions et les pratiques, dans le but de construire un horizon inclusif, solidaire et soutenable.

Le sujet des transitions est au cœur du programme de travail de 2019, qui marque une réelle montée en puissance des missions d'études et des compétences de l'Agence.

Ce sont bien entendu les transitions écologiques et énergétiques avec, l'ensemble des travaux autour de l'arbre, du végétal et plus globalement d'un environnement favorable à la santé ou l'étude réalisée par le réseau Urba4 sur l'intensification de la rénovation énergétique des logements. C'est également la transition alimentaire et agricole avec la contribution aux ateliers de concertation sur le Projet Alimentaire Territorial de la Métropole.

On peut y associer tout autant les publications des observatoires qui apportent des éléments de compréhension sur les évolutions des modes de vie, des transformations de la société et de leurs enjeux pour aller vers un développement harmonieux et soucieux de la préservation des ressources. On peut citer le diagnostic sur le logement des familles ou l'analyse des filières en tension avec un focus sur les métiers du grand âge et du vieillissement, le portrait de la filière vélo qui a contribué à préfigurer la création d'un cluster régional.

C'est enfin la transition numérique avec un premier éclairage sur le télétravail & accueil du jeune enfant.



De la prise en compte du végétal à la santé environnementale

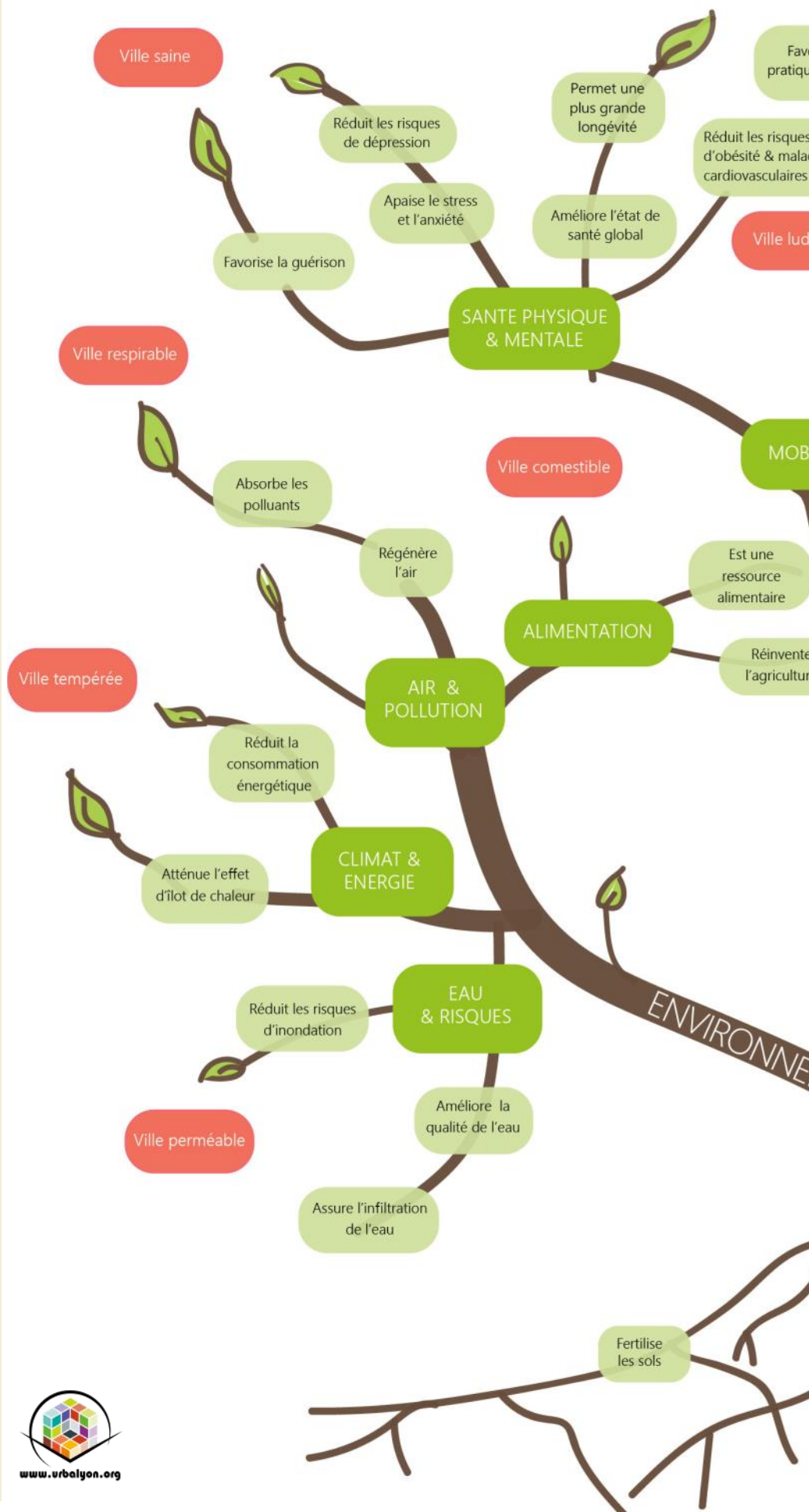
L'Agence d'urbanisme renforce ses interventions pour inscrire l'action publique dans une perspective de développement durable et se saisit de sujets d'avant-garde pour relever les défis liés aux changements climatiques.

Conformément à son ADN, elle s'attache à combiner les études à différentes échelles et à promouvoir les partenariats dans l'objectif de favoriser la construction d'une culture commune. Ainsi l'année 2019 a permis la réalisation de missions sur la place du végétal dans la Ville, et les liens entre santé et urbanisme.

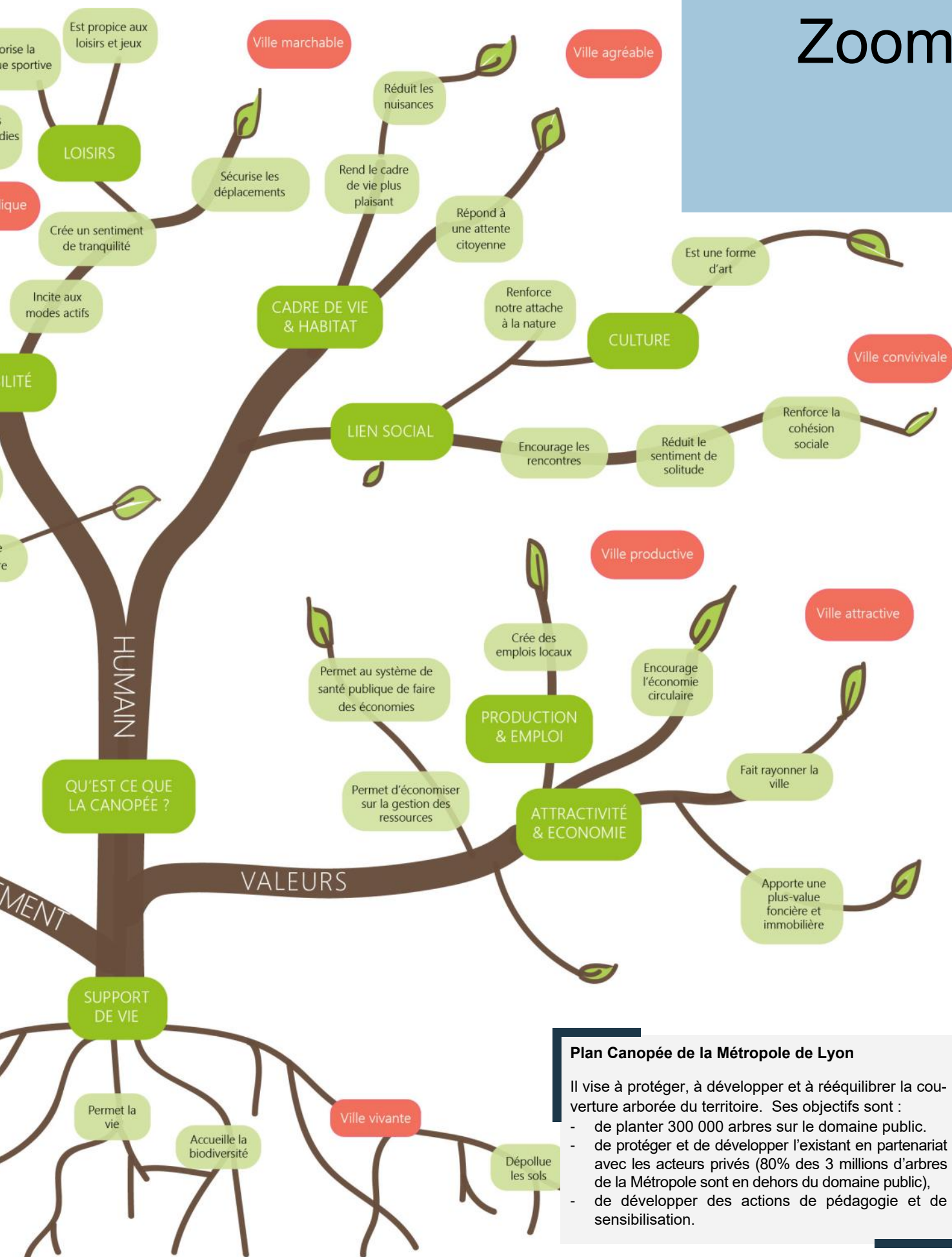
L'Agence s'est ainsi ouverte aux expériences européennes pour enrichir ses connaissances sur ces sujets et les partager avec ses partenaires, dans le cadre de ses scènes d'échanges. Conjointement, elle a produit deux études qui visent à favoriser l'appropriation de ces problématiques par les élus, les professionnels, ainsi que les habitants. Ainsi nos travaux ont été exploitées lors des actions de sensibilisation organisées par la Métropole de Lyon (« on s'y met tous »).

L'Agence a mobilisé des experts pour témoigner des bienfaits des arbres en milieu urbain pour le bien-être et la santé des habitants et démontrer que leur présence est indispensable pour une transition vers une ville plus saine et durable.

Ainsi François Reeves parle des arbres comme les meilleurs alliés du cardiologue. L'air que nous respirons (GES, CO₂), corrélés à une alimentation industrielle, sont des facteurs de détérioration de notre santé. Nombre d'études épidémiologiques le confirment : le végétal améliore la santé humaine en dépolluant l'air, en apaisant le stress, en améliorant la guérison. Par ailleurs, plus l'environnement se verdit, plus le taux de mortalité cardiovasculaire se réduit, et ce, quel que soit le milieu socioéconomique ou le territoire (The Lancet, R. Mitchell ; F. Potham, 2008).



Zoom



Plan Canopée de la Métropole de Lyon

Il vise à protéger, à développer et à rééquilibrer la couverture arborée du territoire. Ses objectifs sont :

- de planter 300 000 arbres sur le domaine public.
- de protéger et de développer l'existant en partenariat avec les acteurs privés (80% des 3 millions d'arbres de la Métropole sont en dehors du domaine public),
- de développer des actions de pédagogie et de sensibilisation.



2.3

Les 17 Objectifs du développement durable

Un nouveau référentiel pour agir

Les 17 ODD, un outil pour décroisonner et renouveler les regards

Assurée de sa pertinence pour renouveler les regards, favoriser les partenariats, organiser les transversalités entre thématiques et entre échelles, l'Agence se saisit du référentiel 17ODD comme outil d'approche systémique.

Cet outil peut être adapté et enrichi chaque fois que nécessaire. Des collectivités telles que les métropoles de Montpellier, Perpignan, les villes de Niort et de Saint-Fons, l'utilisent pour élaborer leurs projets de territoires, PCAET, ou Agenda 2030 par ex.

Les 17ODD sont issus d'une démarche conduite par l'ONU en associant de nombreuses sphères d'acteurs : gouvernements nationaux, collectivités locales, scientifiques, acteurs économiques, syndicats, ONG. Sur la base de ce référentiel, l'ONU a négocié « l'Agenda 2030 pour un monde plus durable et solidaire », adopté en 2015 par 193 pays.

Ce référentiel est utilisé par des pays, des régions et des collectivités pour énoncer leurs enjeux et leurs priorités en fonction de leurs spécificités, tout en affichant leur contribution à un horizon planétaire inclusif, juste et durable. De plus en plus d'entreprises s'y réfèrent pour organiser leurs activités RSE (Responsabilité sociale et environnementale). Les ONG et associations l'emploient également.



La France a publié sa feuille de route pour l'Agenda 2030 « Agissons pour un monde plus durable et solidaire » en 2019. Les supports méthodologiques et les plateformes collaboratives pour aider les acteurs locaux à prendre appui sur ce référentiel.

Il s'agit de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs possibles dans la poursuite d'un développement plus durable et solidaire. Pour favoriser ce déploiement, des programmes de financement internationaux, européens et nationaux s'organisent autour des 17 ODD.



17 objectifs pour agir en transversalité

L'Agenda 2030 de l'ONU est destiné à un ensemble de pays aux profils divers. Chaque objectif est associé à une dizaine de sous-objectifs, permettant de préciser les « cibles » à atteindre selon les niveaux de développement des pays. Pour les territoires français, le Ministère de la Transition écologique et solidaire propose une liste de mots-clés qui donne un aperçu des sujets et problématiques à associer aux ODD*.

L'ensemble constitue un référentiel commun dans lequel chacun peut situer ses propres enjeux et activités. Il facilite l'analyse systémique et collective des territoires, des projets et des actions.

* Seuls les mots-clés relatifs aux enjeux des territoires locaux ont été retenus dans ce schéma.



ODD1 Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Extrême pauvreté ; pauvreté ; protection sociale, accès aux ressources, vulnérabilité, mobilisation des ressources, prise en compte dans les politiques.

ODD2 Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Faim ; malnutrition ; productivité et petits exploitants ; agriculture performante et résiliente ; recherche agronomique.

ODD3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Mortalité néonatale et infantile ; maladies transmissibles et non transmissibles ; conduites addictives ; accidents de la route ; couverture santé universelle ; santé-environnement ; recherche ; personnel de santé ; sécurité sanitaire.

ODD4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Éducation scolaire ; soins et éducation préscolaires ; formation professionnelle et enseignement supérieur ; compétences et accès à l'emploi ; égalité des chances ; éducation pour le développement durable, accessibilité des établissements scolaires ; bourses de formation et d'études supérieures.

ODD5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Lutte contre les discriminations ; violences et exploitation ; protection maternelle et infantile ; droit et accès aux ressources ; technologies et autonomisation ; politiques d'égalité.

ODD6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Accès à l'eau potable ; accès aux services d'assainissement et d'hygiène ; qualité de l'eau ; gestion durable des ressources en eau ; gestion intégrée des ressources ; protection et restauration des écosystèmes, coopération et renforcement de capacités ; gestion collective de l'eau.

ODD7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Accès à l'énergie ; énergies renouvelables ; efficacité énergétique ; recherche et investissement ; approvisionnement en énergie.

ODD8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Productivité économique ; développement des TPE et PME ; utilisation efficace des ressources ; plein emploi et travail décent ; accès des jeunes à l'emploi et la formation ; droits et sécurité au travail ; tourisme durable ; accès aux services financiers et d'assurance.

ODD9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Infrastructures durables, résilientes et accessibles ; industrialisation socio-économiquement durable ; accès de toutes les entreprises aux services financiers ; modernisation et durabilité des filières industrielles ; innovation, recherche et développement ; accès aux technologies de l'information et des communications.

Les grandes étapes d'un processus collaboratif destiné à associer les acteurs dès l'amont pour faciliter l'élaboration d'un projet de territoire partagé et d'un programme d'actions multi-partenarial.

Schéma inspiré de la boîte à outils proposée par le MTES, enrichi par l'expérience de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



Le Rapport de développement durable peut être une belle opportunité pour sensibiliser et intéresser les services et les élus aux enjeux, et les mettre en œuvre.

Interroger les services de la collectivité sur leurs perceptions du développement durable, de l'Agenda 2030, des 17 objectifs du développement durable.

Relier les politiques publiques aux 17 ODD.

Pour recenser les projets, aller à la rencontre des représentants des services, des responsables politiques, mais aussi des porteurs de projet sur le territoire : économiques, sociaux, culturels, associatifs.

Avec chaque acteur : faire le lien entre son (ou ses) action(s) et les ODD, l'occasion d'approfondir la sensibilisation et l'appropriation du référentiel par les acteurs.

Positionner chaque Action sur la rosace ODD avec eux.

Inviter les acteurs du territoire à caractériser et enrichir les actions recensées au regard des objectifs et sous-objectifs du référentiel 17 ODD.

Organiser des ateliers collaboratifs pour favoriser l'hybridation des actions et l'innovation.

La rosace ODD offre une synthèse visuelle et pédagogique. Elle permet de visualiser les pistes d'amélioration, de renforcer les contributions positives et de diminuer les effets négatifs pour chaque action.

Donner à voir la contribution des actions de la collectivité et celle des autres acteurs, ainsi que l'effet cumulé de leurs impacts sur les 17 ODD.

Combiner et prioriser les objectifs pour formuler des axes stratégiques locaux, à discuter en ateliers collaboratifs si possible.

Mesurer la faisabilité des actions retenues.

Etablir des fiches-actions le plus précisément possible. Inviter les participants à positionner et calibrer leur implication dans la démarche.

Faire arbitrer et valider la liste des actions retenues par la collectivité.

Négocier et préciser les partenariats.

Organiser le suivi de la mise en œuvre partenariale des actions.

Maintenir, voire élargir, la dynamique de participation et contribution des acteurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FONDATION ELYX
ressources disponibles en open source sur www.elyx.net/givebox

Depuis 2016, l'Agence s'approprie ce référentiel de travail, grâce au partenariat noué avec la commune de Saint-Fons, souhaitant bâtir son « Agenda 2030 » avec le souhait d'un projet plus transversal et multi acteurs.

Le nouveau processus d'ingénierie mis en œuvre met en lumière la nécessité de construire une stratégie territoriale partagée, répondant à la diversité et à la complexité des problèmes soulevés en termes de solidarité, de gouvernance, de consommation, d'énergie aux prix abordables, etc.

La mise en place d'une gouvernance ouverte est au cœur de la philosophie des ODD. L'innovation est une clé du changement. Les collectivités qui s'approprient les ODD sont susceptibles de faire évoluer leurs pratiques et de les confronter

d'avantage aux réalités, et aux particularités celles de leur territoire. Le croisement de différentes thématiques et la rencontre entre de nouveaux acteurs sont une chance pour identifier et développer des opportunités de développement.



Zoom



Atelier 17 ODD à Saint-Fons

L'organisation de trois « Grands Ateliers » a été l'occasion de réunir quelque 150 personnes, des habitants et des représentants de 50 organismes, qui ne se rencontrent habituellement pas : banques, industriels, bailleurs sociaux, Métropole de Lyon et d'autres villes, monde de la recherche et de l'innovation, services de l'Etat, fondations de grands groupes, etc. **De cette large consultation initiale est né un portage solide multi-acteurs de la démarche.**

Mise en place d'un « Kit'DD »

Un « kit » de travail a été mis à disposition des personnes consultées, composé d'un « dossier de connaissance de la situation locale », d'un « carnet d'idées durables » et d'un « post-it pour une seule idée stratégique ».

Cette démarche a permis à chacun de disposer d'un maximum d'informations, sur les contours possibles d'un Pré-Agenda et d'un document pouvant contenir les idées et les avis.

Ce « kit » a été complété d'un apport de la Métropole de Lyon, extrait des indicateurs issus d'une autre démarche dite « Observatoire du développement durable » à laquelle l'Agence d'urbanisme a également apporté son concours.

La mise en réseau des acteurs à l'échelle locale préfigure de nouvelles plateformes de planification et de gestion territoriales

L'association d'acteurs à l'échelle communale (y compris métropolitains, régionaux et nationaux) constitue la clef de voute d'une mise en œuvre de solutions systémiques inter-échelles plus cohérentes.

En créant un réseau et une visibilité, cette « plateforme de rencontres » a créé des pratiques vertueuses qui facilitent l'opérationnalité des décisions et des engagements.



François Dubet, sociologue, professeur émérite à l'université de Bordeaux, auteur du Temps des passions tristes – inégalités et bouillottes. © Japp

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) a fêté en 2019 le 40^e anniversaire de ses rencontres à Paris sur le thème « Lost in transition, comment re-lie les territoires ? ».

En ouverture, le sociologue François Dubet a décrit comment l'atomisation du corps social en France, autrefois clivé en deux camps, provoque des blessures

individuelles, terreau de violence et de haine, de soi et des autres.

« Nous vivons une transformation de la nature des inégalités. Pendant un siècle, le régime des classes sociales a structuré la société, mais lui a donné du sens aussi au travers de grands collectifs agissant (Etat, syndicats, religion...). Aujourd'hui, ce régime des inégalités acceptées a explosé, et ce sont les petites inégalités ressenties qui deviennent extrêmement sensibles. On a un ensemble d'inégalités qui ne s'agrent plus, qui ne font pas système ».

En écho au diagnostic du sociologue, Jérôme Fourquet, analyste politique, est venu confirmer l'état d'atomisation de la société française en reprenant les points clefs

de son ouvrage « L'Archipel français », ouvrage qui décrit notre pays comme un archipel d'îles s'ignorant les unes les autres.

Deux réflexions majeures en introduction à cette 40^e rencontre qui ont confirmé l'urgence pour les agences d'urbanisme de retisser du lien entre les archipels qui composent leurs territoires d'intervention.



L'Agence de Lyon présente en co-animation de plusieurs ateliers

La logistique dessus-dessous

La tendance à la hiérarchisation des territoires - qui relève d'une forme d'interdépendance territoriale - est exacerbée sous l'effet de la métropolisation.

Ce phénomène, à l'œuvre sur le territoire national, est facteur de centrifugation des activités productives, dont celles de logistiques.

Il a pu engendrer la production d'externalités négatives, notamment une consommation significative des espaces agricoles.

De nouvelles formes de logistique émergent, reconfigurant tant les dessus de nos paysages bâtis que leurs dessous. Elles s'appuient sur la réutilisation de friches, qu'elles soient logistiques ou non, et dans des contextes territoriaux divers.

Pourraient-elles concourir à dessiner de nouvelles relations entre les territoires en matière logistique, centrées sur la coopération ? Comment la logistique peut-elle s'inscrire dans les territoires à vivre ?

De nouveaux récits pour re-lie les territoires

Les territoires populaires sont souvent devenus des espaces de relégation, déliés -spatialement, fonctionnellement, symboliquement- du reste de la Ville, que ce soit dans le cœur ou la périphérie des métropoles ou des villes moyennes.

Comment re-lie ces territoires et leurs habitants aux autres ? Comment repenser leur fonction d'accueil, d'hospitalité ? Comment leur permettre de nourrir un nouveau récit, en assumant la diversité des imaginaires pour ces territoires ?

L'adaptation aux enjeux de la transition socio-écologique, en inscrivant l'action locale dans la réponse à des défis collectifs et globaux leur offre l'opportunité de se réinventer une identité, plus pro-active. L'atelier a identifié de nouvelles formes de mobilisation des ressources locales qui contribuent à lutter contre le sentiment de relégation de ces territoires et comment l'action publique, s'appuyant sur les initiatives citoyennes et le pouvoir d'agir des habitants, tend à effacer les frontières symboliques.

Métropolisation en quête de repères

L'Agence d'urbanisme a conclu un accord de partenariat avec le réseau Metrex qui est une plateforme européenne technique pour l'échange de connaissances, d'expertises et d'expériences sur les questions métropolitaines et qui contribue à la reconnaissance des aires métropolitaines comme l'échelle territoriale pertinente pour penser un aménagement territorial durable.

Lyon accueillera à l'automne 2020 une rencontre du réseau, occasion d'importants échanges techniques sur les sujets portés par l'Agence d'urbanisme : comment la planification peut contribuer à la durabilité sociale ; comment renforcer l'intégration et la coopération entre les zones urbaines et rurales ; quelle gouvernance métropolitaine ?

Rencontre nationale des agences lost in, live in #fnau transition

Défendue, valorisée, voire érigée en modèle de développement urbain, la métropolisation est aussi désormais régulièrement critiquée parce qu'elle conduirait à une division de l'espace national. D'un côté, les villes gagnantes – celles qui se trouvent au cœur des métropoles – de l'autre, les villages, les petites et moyennes villes, certains espaces ruraux ou périurbains, qui seraient en dehors du phénomène métropolitain et de ses supposés bénéfiques économiques. Cette opposition n'a pourtant rien d'évident. Elle est, sans doute, moins binaire que ne le laissent entendre les thèses et les représentations construites autour de la notion de fracture territoriale.

Les inégalités socio-économiques traversent ces différents types de territoires et, pour autant, ils ne connaissent pas tous les mêmes trajectoires de développement. Les grandes villes tendent à gagner de la population, à concentrer les emplois et la production de richesse, mais, dans le même temps, de plus petites villes ou villages génèrent un autre modèle de développement, qui peut être humain et innovant à la fois. Comment surmonter les oppositions et les représentations qui les renforcent ? Comment faire en sorte que les différents territoires se pensent et se construisent sur le mode de l'interdépendance et non de l'indifférence ou de la confrontation ?

Comment créer des formes actives de développement partagé ? Qu'est-ce qui fait lien entre les territoires urbains, périurbains et ruraux ? Entre leurs habitants ? Quelles sont les aménités partagées ? La réponse à ces questions tient peut-être dans un postulat commun : celui de la transition qui impacte chaque territoire et repose sur les ressources propres à chacun. Démontrer l'indissociable dépendance des territoires face à cet enjeu majeur, tel est le pari de cette 40^e rencontre.



La Fédération nationale des agences d'urbanisme regroupe les 50 organismes créées en application de l'Article L132-6 du Code de l'urbanisme.

La Fnau est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines. Elle prend position dans les grands débats nationaux et euro-

péens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes et des territoires.

La Fnau est aussi un réseau technique, qui permet de disposer d'un espace d'échanges où les 1 650 professionnels des 50 Agences d'urbanisme peuvent capitaliser leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.



Périphérix
La ligue des communes

© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

ingénierie des territoires

Accompagner les territoires de l'aire métropolitaine

« Un accompagnement spécifique de tous les territoires, pour leur adaptation aux temps présent et à venir : le cœur dense de l'agglomération lyonnaise, les espaces périphériques, les agglomérations et les villes moyennes, les secteurs ruraux..., cela sans dogmatisme mais avec le souci constant de la cohérence des actions menées »

Michel Le Faou

Forte de sa connaissance et de son expertise pluridisciplinaire, l'Agence est engagée dans la durée aux côtés des territoires. Elle les accompagne dans leurs transformations en favorisant une cohérence et un équilibre à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'interdépendance des territoires oblige chacun à penser sa stratégie à la lumière de dynamiques plus larges. Grâce à son socle de connaissances, l'Agence contribue à la compréhension par tous des phénomènes démographiques, économiques, environnementaux.

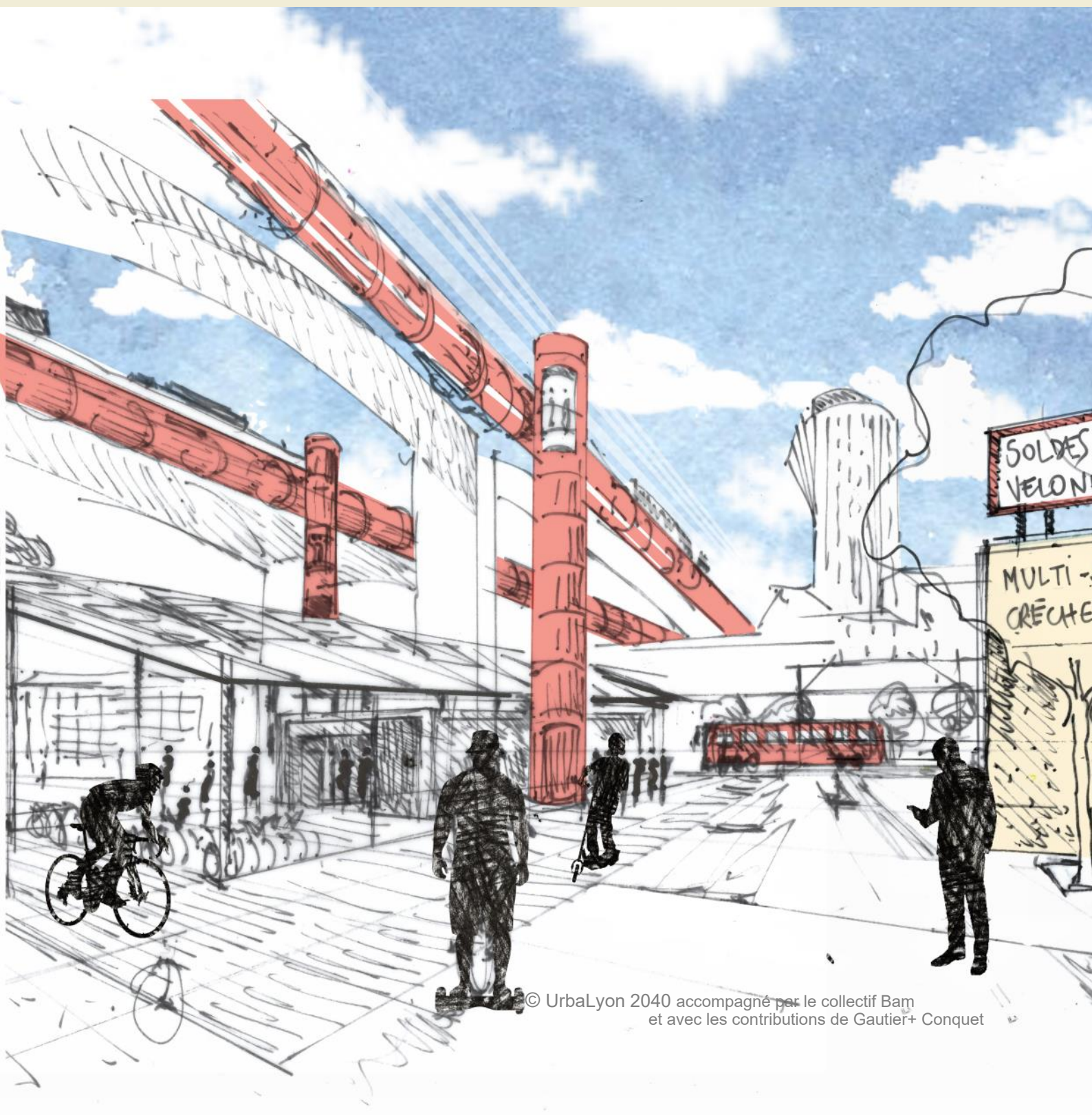
Les études menées contribuent au monitoring des territoires et guident l'élaboration et le suivi des politiques publiques. Elles constituent des apports précieux dans la préparation de la décision.

Avec l'élargissement progressif de ses partenariats, l'Agence s'est ouverte à des problématiques d'aménagement et de développement extrêmement variées correspondant à la diversité des territoires de l'aire métropolitaine : le cœur dense de l'agglomération lyonnaise, les espaces périphériques, les agglomérations et les villes moyennes, les secteurs ruraux...

Elle s'est enrichie de ces nouvelles relations partenariales et a été amenée à se positionner comme AMO ou en maîtrise d'œuvre de certains documents d'urbanisme.

Connectée aux réalités des territoires et des acteurs, l'Agence d'urbanisme apporte son expertise sur le temps long et décline ses appuis de la stratégie à l'action.

Enfin, l'Agence pratique des modes de faire renouvelés (ateliers participatifs, visites, laboratoires créatifs), gages d'une meilleure appropriation par les acteurs.



© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

Les observatoires pour servir la connaissance des territoires

Un champ d'observation enrichi de nouvelles thématiques pour guider l'action publique dans sa diversité

Urbalyon porte plusieurs observatoires thématiques et dispositifs d'observation qui ont vocation à apporter de la connaissance et de l'analyse pour l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de ses membres.

Précurseur au sein du réseau des agences d'urbanisme avec la création de l'Opale, l'observatoire partenarial de l'Economie, de l'emploi et de l'insertion, l'Agence a également au fil du temps déployé son savoir-faire en structurant quatre autres observatoires thématiques sur la mobilité et les déplacements, l'habitat et les loyers, la cohésion sociale et les espaces agricoles et naturels.

Plus récemment, en lien avec les évolutions institutionnelles de la Métropole de Lyon, l'Agence a enrichi son champ d'observation à de nouvelles thématiques, notamment en lien avec l'action sociale des collectivités et le développement durable.

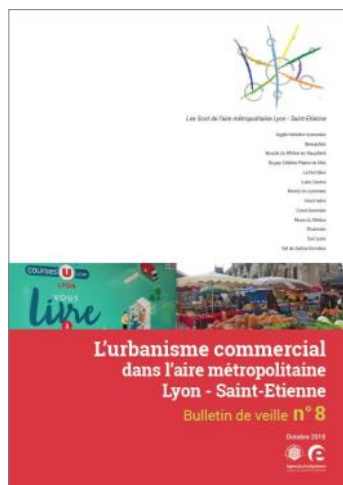
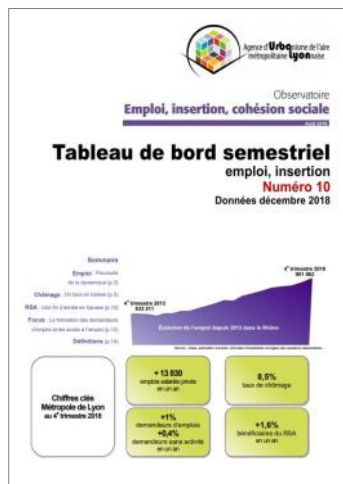
Le développement d'un outil de suivi de la production immobilière au sein de la Métropole est engagé.

En plus de ses expertises thématiques, l'agence apporte à ses membres sa capacité à territorialiser les politiques publiques, ainsi qu'un capital historique de données, d'analyses, de connaissances permettant aussi souvent que nécessaire de repartir dans le temps long pour identifier les tendances, comprendre les évolutions, repérer les facteurs de rupture...

Devant la complexité des phénomènes à appréhender, les observatoires ont le souci de renouveler leurs méthodes, de croiser les thématiques et d'enrichir les approches quantitatives par le regards d'experts, de techniciens, de témoins, ou encore la parole d'habitants, d'usagers, de citoyens....

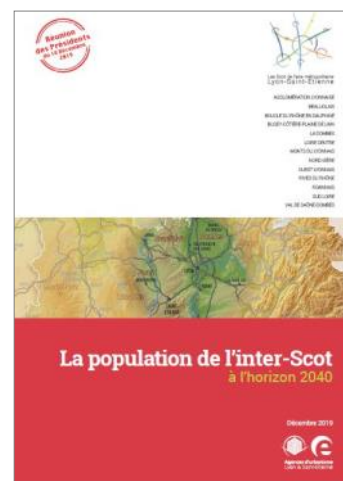
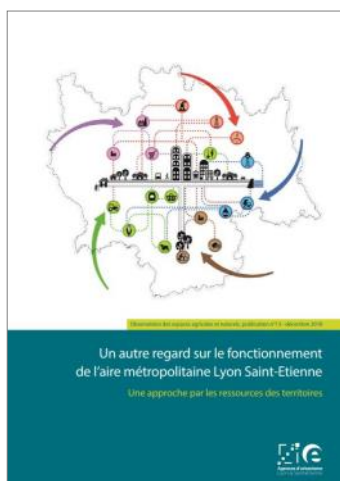
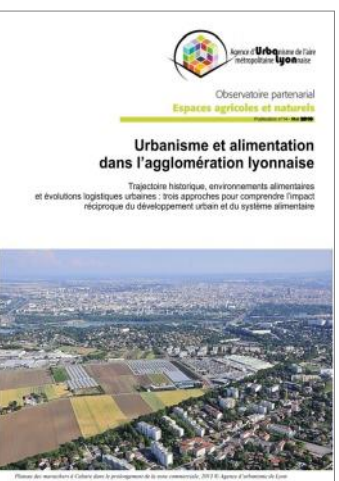
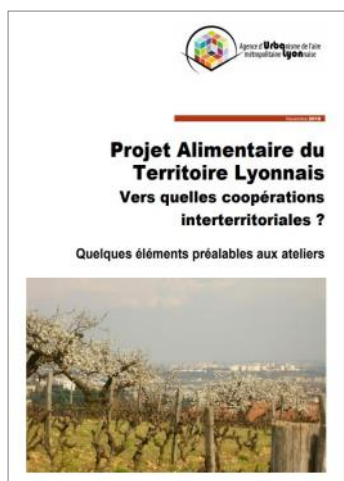
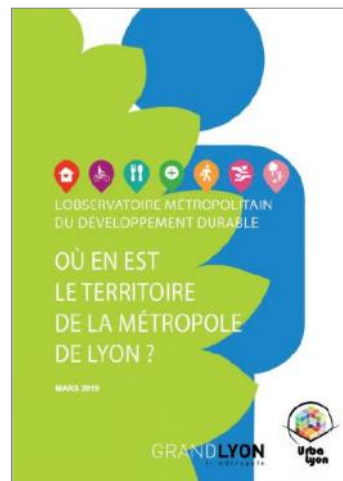
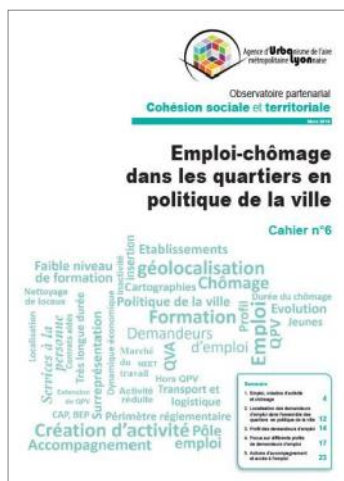
Enfin les travaux d'observation font de plus en plus référence à l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne.





Galerie

des publications
des observatoires
en 2019 (extraits)





l'accompagnement dans la réflexion stratégique territoriale

La planification stratégique et réglementaire figure parmi les compétences historiques de l'Agence, qui propose là aussi une large offre de services tant à la Métropole de Lyon qu'à plusieurs collectivités de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'année 2019 marque l'approbation du PLU-H, pour lequel l'Agence s'est largement investie tout au long du mandat. Ce document est précurseur sur les questions environnementales, avec un accent particulier sur la nature en ville. L'un des enjeux était de poursuivre la réduction de la consommation d'espaces et de protéger les surfaces naturelles et agricoles. A ce titre, 700 hectares constructibles ont été déclassés, préservant ainsi des espaces agricoles et naturelles.

Au-delà des travaux engagés dans le cadre de l'inter-Scot, l'Agence continue l'accompagnement de plusieurs syndicats mixtes de Scot, notamment celui de l'agglomération lyonnaise, des Monts du Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné...

Par ailleurs, Urbalyon a poursuivi l'accompagnement des agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise dans leurs démarches de planification stratégique (PLUI), de révision de documents sectoriels (PLH, PDM et PCAET) ou de projets de territoire à l'échelle de Communautés d'agglomération ou de communes.

La mobilité a été au cœur des débats locaux, qu'il s'agisse du débat public sur le nœud ferroviaire lyonnais ou de la réflexion sur le renforcement des liaisons entre les agglomérations de Lyon et de Saint-Etienne. A travers son appui à la réalisation de cahiers d'acteurs pour l'inter-Scot ou le réseau régional des grandes villes et agglomérations, UrbaLyon alimente la mise en débat et aide ses partenaires à porter une parole commune.



Le Port Edouard Herriot, réflexion stratégique métropolitaine

Le Préfet de Région a lancé en 2018 une démarche prospective et collaborative autour du Port de Lyon Edouard Herriot (PLEH).

Cette démarche partenariale implique, entre autres acteurs, les signataires de la Charte portuaire de 2005 dont la Métropole de Lyon. L'objectif est de bâtir à un schéma directeur du port fixant les grandes orientations de son développement à horizon 2030, dans une perspective 2050.

Dans ce cadre, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a réalisé un *benchmark* des ports fluviaux français et européens présentant un intérêt pour appréhender le devenir du PLEH.

Ce travail s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'Agence d'urbanisme menés en 2018 pour la mission interministérielle chargée du développement de l'axe logistique et portuaire Méditerranée-Rhône-Saône.

L'objectif principal de ce benchmark est d'observer comment d'autres villes portuaires concilient développement économique du port et développement urbain.

Cinq ports ont été choisis et étudiés : Gennevilliers (France), Bruxelles (Belgique), Bâle (Suisse), Francfort (Allemagne) et Linz / Neuland (Autriche).

Les points suivants ont été particulièrement regardés :

- modèle de gouvernance et modèle financier
- propriété foncière
- organisation des ports en réseau
- liens ville/port, accès au port pour le public
- à plus long terme, renouvellement et évolution des activités d'un port en cœur de ville

Ces analyses mettent en avant les enseignements suivants.

- * Des collectivités locales très présentes dans la gouvernance des ports : cantons à Bâle, Région et communes à Bruxelles, commune actionnaire unique à Francfort et Linz.
- * Le modèle de gouvernance publique et ouverte, ainsi que le partenariat portuaire d'HA-ROPA, qui vise une unicité forte et renforcée à terme des ports de l'axe Seine.
- * L'ouverture des ports sur la ville : voie verte du port à Gennevilliers, fête du port à Bruxelles et Francfort, centre nautique à Bruxelles, pépinière d'entreprise à Gennevilliers, promontoire et accès public à l'eau à Linz.

* Le choix d'un développement basé sur les filières au service de l'urbain, en s'appuyant sur la multiplicité des points d'entrée, à Bruxelles et Gennevilliers : recyclage, BTP, logistique à étage pour le commerce...

* La pression urbaine est présente partout : plan canal à Bruxelles, rapport Castro à Gennevilliers, urbanisation des rives du Rhin à Bâle, mutation d'un des ports de Francfort.

* L'accompagnement de la transition énergétique en développant les énergies nouvelles (hydrogène à Bruxelles, GNV et hydrogène à Gennevilliers).

* Le projet Neuland du port de Linz, montre qu'il y a une voie intermédiaire en imaginant un projet d'urbanisation mixte couplant activités logistiques et activités urbaines et récréatives.

L'Agence d'urbanisme a également été impliquée dans l'organisation, l'animation et la restitution de l'atelier prospectif « un port de services connecté à la Métropole ».



Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme



Les gares comme points d'appui du développement

En 2005, le protocole d'accord pour la constitution d'un « REseau express de l'Aire métropolitaine Lyonnaise (Real) » est signé par la région Rhône-Alpes, les départements du Rhône, de l'Isère, de l'Ain, RFF et SNCF, le Grand Lyon, les Communautés d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône, du Pays viennois, Porte de l'Isère, et le Sytral.

Il vise au renforcement de l'offre ferroviaire périurbaine autour de Lyon et précise que le développement de l'urbanisation doit s'appuyer sur les axes structurants de transport en commun. En parallèle, la valorisation de l'étoile ferroviaire stéphanoise s'engage et les gares deviennent des pôles multimodaux. La ligne de Firminy est électrifiée et les projets autour de ses gares encouragés, soutenus par une démarche de recherche franco-allemande (Bahn-Ville).

En appui du protocole Real, les Scot prévoient de canaliser le quart de la croissance démographique d'ici 2030 autour des dix branches de l'étoile ferroviaire lyonnaise.

De la vision stratégique à la mise en œuvre opérationnelle

Urbagare a confirmé de manière objective que les secteurs identifiés disposaient de capacités d'accueil suffisantes permettant la création de véritables quartiers urbains mixtes.

La mise en œuvre d'une démarche de projet sur les 4 sites sélectionnés a permis d'éprouver de nouveaux modèles de programmation et d'aménagement pour des quartiers de gare embellis, équipés et attractifs, qui font l'objet de plusieurs engagements opérationnels concrets :

- dès 2014, les conclusions de la démarche ont été intégrées au PLU de Bourgoin-Jallieu en OAP (Orientations

Ils préconisent la mise en œuvre de stratégies de projet urbain dans les secteurs concernés, pour accueillir au total 150 000 habitants.

Réinventer les quartiers de gare

En 2011, ce sujet est inscrit comme une priorité de la feuille de route du Pôle Métropolitain. L'appel à idées *Urbagare* est lancé afin de proposer à des concepteurs/opérateurs immobiliers d'imaginer des quartiers mixtes autour de 4 gares du réseau métropolitain : Bourgoin-Jallieu, Vénissieux, Saint-Etienne Bellevue et Vienne Estressin (cf. schéma).

Sur la base d'un cahier des charges commun et avec l'appui des agences d'urbanisme, chaque agglomération organise avec la commune concernée une consultation d'équipes pluridisciplinaires. Cette démarche collaborative innovante a permis de mettre en perspective de grands invariants autour de plusieurs thématiques.

Tout d'abord, il n'y a pas un modèle de quartier de gare mais une typologie variée, tout dépendant du contexte territorial et des enjeux de programmation associés. Ensuite, les enjeux d'insertion urbaine et de mobilité nécessitent de passer d'une figure de *gare-point* à une *gare-ramifiée* afin de donner au quartier l'intensité nécessaire.

d'Aménagement et de Programmation. Identifiée comme l'outil opérationnel adapté aux ambitions du projet, une procédure de ZAC a été depuis engagée

- le projet urbain *Vienne Sevenne* a été inscrit en OAP au PLU de Vienne ;

- la production d'OAP spécifiques est engagée pour l'ensemble des quartiers de gare de Saint-Etienne ;

- la SNCF a engagé la construction d'un technicentre industriel, dénommé *l'atelier du futur*, sur le quartier de la gare de Vénissieux, et la Métropole de Lyon et la commune élaborent une étude de cadrage urbain pré-opérationnelle autour du pôle d'échange multimodal.

Zoom

Pour Sophie David, de l'Agence Tekhne : « la notion de gare ramifiée se traduit par une imbrication extrêmement forte des réflexions sur l'urbain, l'espace public et les déplacements ».

Il en ressort que l'enjeu majeur consiste à optimiser la programmation en trouvant un juste équilibre entre le développement d'un quartier urbain mixte et le développement des fonctionnalités et des services indissociables au fonctionnement d'un pôle multimodal. Enfin, il est nécessaire de préserver les ressources foncières disponibles, considérées dans ces contextes contraints comme de véritables *terres rares*.

Vue d'ensemble du projet du quartier de la gare de Bourgoin-Jallieu, 04/2019





© UrbaLyon 2040 accompagné par le collectif Bam
et avec les contributions de Gautier+ Conquet

accompagner les territoires pour agir

La réalisation des projets de territoire est devenue un élément important de l'offre de service de l'Agence d'urbanisme aux territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise. Elle est préalable à la mise en œuvre des actions des collectivités, et leur permet notamment de gagner en cohérence et en efficacité.

Tout d'abord, le projet de territoire est en capacité d'apporter des réponses territorialisées aux transitions en cours et de donner un cadre général au foisonnement des politiques publiques, celles de la collectivité mais aussi celles des autres acteurs du territoire. Dans ce cadre, l'appui de l'Agence d'urbanisme aux démarches locales est apprécié par sa connaissance des territoires et de leurs acteurs, par la diversité de ses compétences et par le recours à des méthodes d'animation innovantes et participatives. L'Agence d'urbanisme a en effet conforté des approches collaboratives qui incluent l'implication directe des élus des communes et des intercommunalités au cœur des processus de travail ainsi qu'une ouverture de plus en plus large à la société civile.

Elle a aussi intégré une expertise pré-opérationnelle solide lui permettant de compléter le projet de territoire et de créer les passerelles entre la vision stratégique et sa déclinaison en actions, afin d'intégrer notamment la chaîne de l'aménagement. Qu'il s'agisse de la préparation d'un projet de rénovation urbaine ou de l'engagement d'une démarche Cœur de Ville, la conjugaison d'un plan guide et d'un plan d'actions permet d'offrir aux collectivités un dispositif intégré associant le penser et l'agir, et posant les bases d'une mise en œuvre réussie.

Adossée à des enjeux d'intérêt général, l'Agence d'urbanisme remplit ainsi chaque jour son rôle de tiers de confiance, en connaissance des territoires et à l'écoute de leurs acteurs, afin de pouvoir apporter les réponses les plus adaptées à chacun, dans un environnement qui se révèle de plus en plus complexe pour poser l'action publique.



De la stratégie à l'action

Accompagner les villes moyennes de l'aire métropolitaine lyonnaise pour réenchanter leurs centres



Le programme Action Cœur de Ville est un véritable catalyseur à destination des villes moyennes. Depuis plus de dix ans, UrbaLyon a su s'impliquer sur le temps long et déployer une ingénierie partenariale au service des villes moyennes de l'aire métropolitaine lyonnaise. Sur les vingt-cinq villes retenues en Auvergne-Rhône-Alpes, quatre font partie du partenariat de l'Agence : Tarare et Bourgoin-Jallieu depuis 2009, Romans-sur-Isère depuis 2015, et Vienne depuis 2019.

Se doter d'une vision transversale et ambitieuse pour l'avenir du territoire ; agir vite pour rendre lisible de premières actions

La gestion conjointe du temps et de l'action est apparue comme un enjeu méthodologique premier et une clé de réassurance des acteurs et décideurs (élus, porteurs de projets, services des collectivités, etc.). Partager une vision stratégique de moyen terme, prioriser les sites sur lesquels agir, définir des actions, sont autant d'approches qui permettent aux collectivités de porter un projet de territoire ambitieux sur le long terme, tout en engageant, à court terme, les premières transformations visibles sur le centre-ville.

Dans une démarche globale et systémique menée avec les collectivités, UrbaLyon a développé des « Plans guide - Plans d'actions » pour répondre à ces objectifs. Dès 2013, l'Agence a réalisé ces plans guides pour Tarare et Bourgoin-Jallieu. A la signature de leurs conventions « Action Cœur de Ville », ces villes étaient ainsi déjà dotées d'outils dynamiques alliant stratégie et opérationnalité.

Accompagner la collectivité porteuse du projet pour mettre en œuvre sa stratégie et négocier avec le privé

Après plusieurs décennies qui ont laissé la part belle aux extensions urbaines et à l'implantation de fonctions structurantes hors des centres-villes, les objectifs de renouvellement des territoires s'attachent à redéfinir les conditions d'attractivité favorisant un cadre de vie de proximité.

Agir sur le renouvellement du centre-ville nécessite d'élaborer une stratégie globale et transversale des politiques publiques qui passe par la revitalisation des commerces, la requalification des espaces publics, et interroge les conditions du réinvestissement des logements, etc. Autant de questions qui obligent la collectivité à prioriser ses actions et, simultanément, à mobiliser les opérateurs privés.

Romans-sur-Isère y est parvenue : Dans le cadre d'Invest In Romans, elle a réactivé l'intérêt des investisseurs pour développer des projets en centre-ville. Elle a aussi, grâce à la présence de l'Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes (Epora) et d'UrbaLyon, identifié des secteurs d'intervention clés où l'action publique s'est avérée prioritaire. A Bourgoin-Jallieu, l'étude « Plan guide-stratégie du centre-ville », menée avec l'équipe municipale, a permis de conforter les enjeux de reconquête du territoire en s'appuyant sur l'armature des espaces publics et les grands sites de projets (dont le secteur de la gare), facilitant la négociation avec les opérateurs privés. Depuis, plusieurs programmes immobiliers ont été autorisés, signes d'un regain d'attractivité et résultat d'un processus alliant intérêt public et privé.

Co-construire avec les partenaires et impliquer le maximum d'acteurs pour le renouvellement du centre

Grâce à Action Cœur de Ville, plusieurs partenaires financeurs ont rejoint le tour de table : la Banque des Territoires, Action Logement, les CCI, CMA, les EPF, les bailleurs, etc. Mais la réussite de cette démarche passe aussi par la mobilisation d'acteurs privés pouvant bénéficier du dispositif.

A Vienne, près de cinquante acteurs de la société civile ont été impliqués dès le diagnostic. Associer ces acteurs a permis de capitaliser des idées innovantes pour agir sur l'attractivité du centre-ville. Dans le cadre d'ateliers participatifs, une agence immobilière a ainsi proposé des produits de « co-living » à destination d'étudiants locaux ou lyonnais. A Tarare, de premières opérations de « plateaux nus », à coût attractif et maîtrisé, ont été mises sur le marché par un opérateur privé, offrant, aux futurs acquéreurs, la possibilité de développer leur logement intérieur à façon. Autant d'initiatives qui réenchanteront nos centres !

Article Traits d'Agence Fnau
Numéro spécial
Petites et Moyennes Villes

Sandrine VAZ-BROSSARD
Sébastien SPERTO



Zoom

L'Agence constitue un kit de ressources sur l'occupation temporaire

L'occupation temporaire intéresse de plus en plus les collectivités publiques. Ce nouveau mode de faire peut apporter des réponses, non seulement aux enjeux de la vacance, mais aussi à des problématiques foncières, urbaines et sociales.

Dans la continuité de ses travaux sur l'urbanisme transitoire, l'Agence d'urbanisme a ainsi alimenté de sa connaissance les projets d'occupation temporaire de la Métropole de Lyon.

Un focus particulier a été porté sur les modalités et les outils de mise en œuvre de ces démarches (de l'intention du projet jusqu'aux aspects financiers, juri-

diques, organisationnels). Les résultats et les facteurs de réussite de ces projets ont été également identifiés.

Le *guide pratique* réalisé s'intéresse en priorité au portage public des occupations temporaires afin de mettre en exergue les enjeux, leviers et points de vigilance qui se posent pour une action publique aboutie.

La mission s'est concrétisée également dans l'organisation et l'animation d'un « Forum ouvert » associant un cercle d'acteurs (Métropole de Lyon, Communes, Sncl Immobilier, Serl, Bouygues Immobilier, Bailleurs, Groupe Galeries Lafayette...).



Alors que l'habitant devient pleinement acteur de la fabrique de la ville, ce document recueille des diagnostics et des démarches concertées autour des pratiques sociales. Il propose aux élus et techniciens des outils opérationnels pour mieux appréhender la façon dont la ville est perçue et vécue.



Végétal et Patrimoine : deux piliers du PLU-H

L'année 2019 marque l'approbation du PLU-H de la Métropole de Lyon, auquel l'Agence a fortement œuvré depuis 2012.

Considéré comme un document équilibré entre la préservation des capacités de développement économique, l'amélioration de l'accès au logement et les préoccupations environnementales.

Il se différencie notamment du document précédent par la volonté d'une renaturation de la Ville, avec par exemple le coefficient de pleine terre, et la prise en compte du patrimoine ordinaire, entendu comme non exceptionnel mais porteur d'intérêt à l'échelle de chaque commune ou de la Métropole.

Pour révéler ce patrimoine ordinaire, d'intérêt local, élément du quotidien, porteur d'identité et de mémoire, vecteur d'attachement et de cohésion sociale... l'Agence s'est fortement investie et dispose maintenant d'un matériau de connaissance extrêmement riche à valoriser.

Pluriel, reproductible, contrasté, vivant... c'est une source d'inspiration pour les projets futurs.

Il assure la complémentarité avec le patrimoine exceptionnel déjà protégé.



> Un outil d'ingénierie d'intérêt public dont les activités contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise

Adhérer (cotisation)

Une Agence d'urbanisme, un outil d'ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Un fonctionnement partenarial associant 43 collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise et 10 partenaires associés

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques.

Elle a pour missions (art. L132-6 du Code de l'urbanisme, loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Sa forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau.

Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « partenaire associée » (4^e collège).

fonctionnement de l'Agence d'urbanisme

Missionner (subvention)

Un programme de travail contribuant à l'aménagement et au développement des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise **répondant aux besoins des membres**

Observations, analyses, études thématiques, documents de planification, projets et expertises urbaines, diffusion des connaissances, animation territoriale, prospective...

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETLL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration.

Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres.

La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015.

Les règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chaque membre et en l'associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme est le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme, et notamment son financement à sa réalisation, sont précisées par convention. Chaque membre fixe librement chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser selon l'intérêt qu'il porte aux activités du programme.

Les analyses juridiques menées en 2014 apparentent les Agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'Etat.

Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du in house.

Composition collèges

Le 1^{er} collège regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral
- Epora
- Pôle Métropolitain

Le 2^e collège regroupe les membres adhérents de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes de Scot

- Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
- Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu agglomération
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest-lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

Le 3^e collège regroupe (hors membres de droit) les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes (hors Scot), établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Caisse des dépôts et consignations
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
- Communauté de communes de l'Est lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vaulx-en-Velin
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts-d'or
- Syndicat mixte Plaines Mont d'or



**43 membres
adhérents**

**10 partenaires
associés**

au titre du 4^e collège

Instances

Structure associative, UrbaLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration dont sont issus le Président et les administrateurs du bureau.

Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme.

Le Président

Le Président de l'Association est Michel Le Faou, adjoint au Maire de Lyon, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du renouvellement urbain, de l'habitat et du cadre de vie.

Le Bureau

Le Bureau est composé du Président, du représentant du Préfet de Région (Monsieur Jacques Banderier) et de sept administrateurs élus et se réunit quatre fois par an :

- Marc Grivel, premier Vice-président,
- Daniel Paccoud, deuxième Vice-président,
- Guy Rabuel, troisième Vice-président,
- Richard Llung, Trésorier,
- Martine David, Trésorière adjointe,
- Karine Dognin-Sauze, Secrétaire,
- Hubert Julien-Laferrrière, Secrétaire adjoint.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision et de contrôle interne de l'Association. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Chaque membre de droit dispose d'au moins un représentant au Conseil d'administration (six pour la Métropole de Lyon, deux pour l'Etat et deux pour le Sepal).

Les représentants des 2^e collège et du 3^e collège élisent chacun en leur sein cinq administrateurs.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations. Elle se compose des représentants des membres de droit et adhérents.

Chaque membre de droit dispose de deux représentants à l'Assemblée générale, à l'exception de la Métropole de Lyon (vingt représentants). Chaque membre adhérent dispose d'un représentant à l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a été renouvelée le 29 mars 2016. Elle est composée en 2019 de 68 personnes et est réunie deux fois par an.

> Un programme d'activité partagé

Principes fixés par le règlement intérieur de l'association et sa délibération d'application

Part des activités dans le cadre...

... du socle commun

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ». Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi-insertion, habitat, mobilité, cohésion sociale, agriculture et espaces naturels), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

... des lignes d'études et de missions

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats... L'Agence d'urbanisme en diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration.

Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

... des actions de développement

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

... des contrats

De façon limitée, l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers (public ou privé). Dans ce cadre, il s'agit d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage. Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats pouvant être engagés, qui doivent par ailleurs rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme. Pour les contrats avec ses membres, la réglementation du *in house* peut s'appliquer.

... selon les besoins de chaque membre

... et modalités de fonctionnement et de financement

Ce socle commun représente près de 20% de l'activité (2 300 jours en 2019). La journée de travail est valorisée à 660 €.

Cette somme est financée pour moitié par les cotisations des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège). Le Sepal, l'Etat et la Métropole de Lyon ont accepté de verser une cotisation majorée (jusqu'à 250 000 € pour cette dernière). L'autre moitié provient d'une valorisation (90 €) de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2019 s'élève à 710 000 €.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de 70% de l'activité (plus de 8 400 jours en 2019). Chaque journée de travail est valorisée à 750 €.

Chaque membre décide du montant de sa subvention annuelle à l'Agence d'urbanisme. Pour cela il participe à la préparation du programme d'activités. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors en assurer, seul ou avec d'autres, le financement.

Le total des subventions s'élève à 6 410 000 € en 2019.

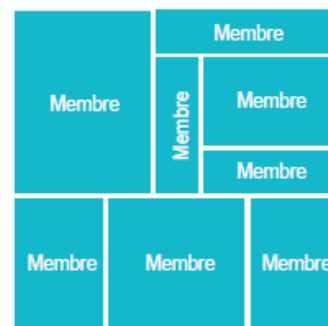
Cette capacité de travail représente 6% de l'activité totale (800 jours en 2019). Elle est financée par une marge de 40 € appliquée à chaque journée du socle commun et des lignes d'études et de missions. Elle est valorisée à 620 € la journée de travail.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme d'activités partenarial. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

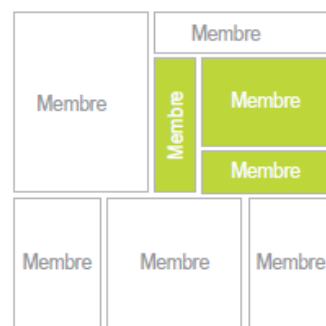
Les contrats spécifiques représentent jusqu'à 5% de l'activité totale de l'Agence d'urbanisme (650 jours de travail, pour 530 000 €HT, en 2019).

L'Agence d'urbanisme a mis en place une comptabilité analytique afin de garantir la « sectorisation » de cette part de l'activité. Une journée de travail est facturée de 750 à 900 euros HT, avec frais en sus selon les cas.

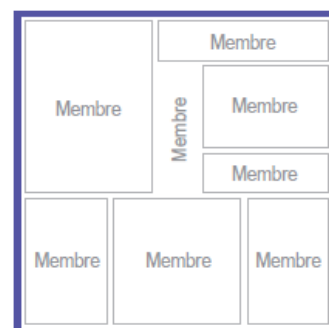
Tous les membres



Une partie des membres



Conseil d'administration





5.

bibliographie des travaux réalisés



Bibliographie



Tiers en confiance



Ingénierie des transitions



Ingénierie des territoires

Chapitre 1. Mutualisation et valorisation des connaissances

- L'Agence d'urbanisme a contribué à la coordination de quatre clubs Fnau (cohésion sociale, observation et ressources statistiques, international et Gestion informatique ressources et organisation. Le Rapport d'activités 2019 des clubs est publié par la Fnau (document interne au réseau disponible sur son [extranet](#)).

- Cohésion sociale, club animé par FRENAY (N.)

- Contribution à la préparation et au suivi de la convention Anru/Fnau (2019-2025), signée le 8 juillet 2019.

- Co-organisation de trois rencontres impliquant des organismes d'Etat : emploi-insertion (CGET, CdC) ; observation-évaluation (Anru, CGET) ; enjeux environnementaux dans les quartiers NPNRU (Anru, Ademe).

- Observation et Ressources statistiques, club animé par TESTUT (C.) : co-organisation d'un séminaire Fnau/Insee sur l'observation urbaine.

• Face à des enjeux territoriaux et environnementaux multithématiques, l'Agence d'urbanisme resserre ses capacités de dialogue et d'échanges de données avec des réseaux d'expertise spécialisés (ATMO-Aura, PFOSS, Labo-Cités, CAUE, Cerema, ORS).

• L'Agence d'urbanisme soutient les initiatives scientifiques locales liées aux problématiques urbaines : le Labex IMU (Intelligence des mondes urbains) et l'institut convergence EUL (Ecole urbaine de Lyon).

• L'Agence est membre du comité de pilotage de l'EUL, de l'UFR Temps et Territoires, du Conseil de l'Ecole doctorale en Sciences sociales.

• Accueil des étudiants du Master Socio-anthropologies appliquées au développement local (SADL), Module « Politique de la Ville » : présentation des enjeux urbains relatifs aux QPV.

• **Organisation** et tenue de trois rencontres « Echanges professionnels »

- **12 avril 2019 : « Comment se construit l'archipel économique de l'aire métropolitaine lyonnaise ? »**
A l'initiative de : BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), ROUSSEL (O.), THIMONIER-ROUZET (E.). Avec la participation de : Bruno LOUSTALET, Territoire de la Côte d'Or, Maire de Thil, doctorant à l'ENTPE-UMR 5600 EVS CNRS ; Evelyne GALERA, Territoire de la Vallée du Garon ; 1^{re} VP de la Communauté de communes

Vallée du Garon en charge du développement économique et de la vie des entreprises ; Philippe GUILLOT-VIGNOT, Territoire de la Côte d'Or, Président de la Communauté de communes 3CM ; Jacqueline SELIGNAN, Territoire Bugey-Côte d'Or-Plaine de l'Ain, Présidente Scot Bucopa ; Jean-Philippe MARGRITA, F2A, dirigeant, [E-11395](#)

- **4 juillet 2019 : « Métropoles à la recherche de justice spatiale »**, à l'initiative de : BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), GOUX (A.), WANTZ (C.). Avec la participation de : Marie-Christine JAILLET, Responsable scientifique du programme Popsu Métropole, Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cieu) ; Grégoire CARRIER, Métropole de Lyon, Directeur des stratégies territoriales et des politiques urbaines ; Eric CHARMES, Directeur du laboratoire de recherche EVSRIVES à l'ENTPE ; Michel LE FAOU, Territoire de la Métropole de Lyon ; Daniel PACCOUD, Territoire du Beaujolais ; Thierry BADEL, Territoire de l'Ouest lyonnais. Synthèse [E-11442/www.urbalyon.org](#)

- **12 septembre 2019 : « #Mobilités_réussies - Rôle des acteurs privés et publics »**, à l'initiative de : BALEYDIER (A.), SIMARD (P.), DESCROUX (T.). Avec la participation de : Marie-Luce CONRARD, Waze Carpool ; Garance LEFEVRE, Uber ; Jean GADRAT, Indigo Wheel ; Nicolas BOURGEON, Mensia conseil ; Pierre-Yves PEGUY, LAET. Synthèse [E-11441/www.urbalyon.org](#)

• **Aderly/UrbaLyon, « Expérience# 1 attractivité et transitions : l'attractivité économique renouvelée au regard du développement durable : quand entreprises et acteurs publics de l'aire métropolitaine lyonnaise accélèrent la transition écologique »**, organisée au Lyink le 29 novembre 2019. ». A l'initiative de : BALEYDIER (A.), MARY (Ph.), COUTURIER (V.). Avec les témoignages d'IVECO (Frédéric Lahitte), LACTIPS (Jean-Antoine ROCHETTE), BCM Energy (Albert CODINACH), Communauté de communes des Monts du Lyonnais (Jean-Louis CASSE, VP à l'économie) et présentation du Cabinet Utopies local shift (Boris CHABANEL, expert en économies locales durables). « **Entreprises et territoires en transition : quels enjeux et opportunités pour la région métropolitaine lyonnaise ?** », 20 p., 2019, [E-11521](#)

• **« Patrimoines et territoires : une méthode numérique : expérimentations autour du développement de connaissances sensibles pour les études urbaines : rapport de stage »**, CUCHEVAL (C.), 08/2019, 112 p., [E-11411](#)

• **« Signature d'une convention de partenariat entre la SERL et l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise »**, 05/2019, 4 p., [E-11506](#)

• **« Les Espaces partagés de nature en ville : quels sont les stratégies, leviers, modes de faire et modalités de gestion durable pour réussir ces espaces ? Atelier d'approfondissement des connaissances Serl et Urbalyon le 7 juillet 2019 : synthèse des échanges »**, 07/2019, 16 p., [E-11507](#)

• **« Transitions urbaines et environnementales : une**

chance pour transformer pratiques et savoir-faire », l'École urbaine de Lyon, l'Université de Lyon et l'Agence d'urbanisme proposent un cycle de trois Petits-déjeuners pour questionner le futur des pratiques, savoir-faire et compétences qui fabriquent nos mondes urbains en vue d'initier des pistes de formations professionnelles innovantes : « Transition énergétique, l'exemple du Schéma directeur Energie de la Métropole de Lyon » (sept.), « Projets internationaux » (nov.) et « Grands Projets d'aménagement urbain » (déc.).

- En partenariat avec l'ENTPE, l'Agence d'urbanisme assure le co-tutorat d'une recherche doctorale : « **Le périurbain, espace d'hybridation des fonctions urbaines et rurales, fabrique-t-il des politiques publiques spécifiques ? La représentation politique du périurbain en quête d'autonomie** », THIMONIER-ROUZET (E.), LOUSTALET (B.), [E-11395](#)
- Ateliers d'étudiants du Master « Nouveaux mode de médiation » de la Faculté d'Anthropologie et Sociologie de Lyon2 : « **Vivre ensemble dans une résidence mixte** », NORDIER (R.), 2019, [E-11457/E-11493](#)
- Atelier d'étudiants du Master « Ethique et Développement Durable » de Lyon 3 : « **La ville du futur : attentes et visions des jeunes de 15-18 ans Analyse critique des imaginaires de l'avenir urbain chez les jeunes** »
- « **La Ville du futur : attentes et visions des jeunes de 15-18 ans : analyse critique des imaginaires de l'avenir urbain chez les jeunes** », CELLIER (E.) ; SIMARD (P.), Université Lyon3, [E-11498](#)
- « **Le Retour de la santé urbaine : la place de l'urbanisme dans la seconde révolution de santé publique : vers une nouvelle forme d'hygiénisme ?** », MOMMEJA (M.), [E-11424](#)
- « **Lost in transition : comment re-liaison les territoires : 40^e rencontre des agences d'urbanisme** », Urbanisme, hors-série n°71, 12/2019, [P-15728](#)
- « **La 40^e Rencontre de la Fnau : Lost-In Transition. Comment re-liaison les territoires ?** », Traits d'agences 09/2019, supp au n°137 de Traits urbains, [P-15631](#)
- « **Le Renouveau des gares et de leurs quartiers** », Traits d'agences 01/06/2019, [P-15212](#)
- « **Un Scot plus prospectif, stratégique et agile : avis de la Fnau** », 03/219, 2 p., [P-15159](#)
- « **Observ'agglo : les grandes agglomérations françaises en 70 indicateurs** », 06/2019, 62 p., [O-15772](#)
- « **L'Europe par les territoires** », Point Fnau, 04/ 2019, [O-15716](#)
- « **Santé et territoires** », Point Fnau, 05/2020 [O-15972](#)
- **Repères européens**
 - **Deux veilles** <https://www.scoop.it/t/cities-in-europe-best-practices> et <https://www.scoop.it/topic/veille-urbalyon-sante-environnementale/>
- **Séances de Repères européens**
 - 15 mars 2019 « l'offre de mobilité 3.0 » : l'articulation entre les acteurs privés de la mobilité et les collectivité

tés/exemples de Madrid et Bruxelles, à l'initiative de PELOT (V.), ROUSSEAU (T.), DESCROUX (T.)

Avec la participation de :

Sergio FERNANDEZ BALAGUER, responsable de Projets recherches et innovation, Empresa Municipal de Transportes de Madrid, EMT

Matthias VAN WIJNENDAELE, chargé de mission - Cabinet du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics Région Bruxelles Capitale

Synthèse, DESCROUX (T.), [E-R00829](#)



- **11 juillet 2019 « Enjeux santé/climat : la nature comme solution. Ce que le végétal apporte à la ville et ses habitants »**, à l'initiative de PELOT (V.), PREVEL (A.), HUNEAU (I.), MOMMEJA (M.)

Avec la participation de :

Frédéric SÉGUR, responsable service Arbres et Paysage Grand Lyon La Métropole

Albert LÉVY, architecte urbaniste, chercheur associé LAVUE UMR/CNRS 7218, Réseau environnement santé

François REEVES, cardiologue et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montréal. Membre du conseil d'administration de la Soverdi

Galia SHOKRY, doctorante, chercheur à l'Institut des sciences et technologies environnementales (ICTA) - Université autonome de Barcelone (UAB).

Synthèse [E-R-00833](#) et panneaux d'exposition « Bienfaits Canopée », [E-11495](#)



- « **Innovations dans les stratégies de redynamisation par le projet urbain : métropolis** », MC CORMICK (K.), 11/2019, [O-15896](#)



- « **Gouvernance des métropoles européennes et internationales. Cahiers n°2 : la Santé environnementale** », 03/2019, [E-11315/C](#)



- « **La Santé environnementale : prendre soin de nos villes et de leurs habitants** », MOMMEJA (M.), MC CORMICK (K.), 2020, 25 p., [E-11474](#)



- « **Comprendre et accompagner les nouveaux modes de vie dans les quartiers patrimoniaux : synthèse des travaux du groupe participatif en 2018 : document de travail** », 14/02/2019, 25 p., [E-11421](#)



- « **Où en est le territoire de la métropole de Lyon ? L'observatoire métropolitain du développement durable** », MARY (P.), 2019, 126 p., [E-11497](#)



- « **Un Indice de qualité de vie : pour une démarche d'observation du développement durable** », FILLOD (N.), MARY (P.), [E-11500](#)



- « **Interfaces entre les 20 engagements Ecoquartier et les 17 ODD : correspondance théorique et premières observations** », ROSALES (S.), 06/2019, 64 p., [E-11510](#)



- « **Dossier de labellisation : propositions d'enrichissement en lien avec la nouvelle approche 17 ODD** », ROSALES (S.), MOREAU (M.), FAURE (O.), 2020, 68 p., [E-11511](#)



- « Pour une Transition énergétique équitable : état des lieux et recommandations d'un socle commun de leviers pour accompagner une démarche locale et régionale de lutte contre les précarités et les vulnérabilités énergétiques habitat et mobilité : livre blanc », ROSALES (S.), 2019, 126 p., [E-11410](#)



- « Saint-Fons 2030 : pour un territoire durable et solidaire : fiches décantation », ROSALES (S.), 02/2019, [E-11283/C](#)



- « Expérimenter la territorialisation des 17 ODD - 2030 « Processus training » appliqué à la ville de Saint-Fons pour accompagner sa transformation », ROSALES (S.), 02/2020, [E-11509](#)



- « Ambiances lumineuses au service d'une ville plus vertueuse pour une plus grande prise en compte de la biodiversité et des mobilités douces », ROUSSEAU (T.), PREVEL (A.), NORDIER (R.), 2020, 22 p., [E-11471](#)

- **Territoires voisins** : en 2019, l'Agence d'urbanisme a organisé le séminaire d'ouverture du programme POPSU (réf. : Eric CHARMES) et sa 3^e édition « La Métropole et les autres » (Cf. Echange professionnel : « A la recherche d'une justice spatiale »). Elle a également contribué au séminaire de l'axe 1 « **Parcours des accédants modestes à la propriété au sein de l'aire métropolitaine.** », SIMARD (P.), THIMONIER-ROUZET (E.), FILLOD-BARBARINO (N.)

- « **Parcours et précarité énergétique des accédants à la propriété dans l'aire métropolitaine lyonnaise** », ROSALES (S.), 2019, [E-11459](#)



- Mise en œuvre du PRSE3, l'Agence d'urbanisme accompagne une expérimentation d'urbanisme favorable à la santé sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération et les Scot de Bresse et Val de Saône.



- « **Plan régional santé-environnement Auvergne-Rhône-Alpes 2017-2021 : pour un environnement favorable à la santé : action 17 du PRSE3 : rapport intermédiaire 2018** », SAULNIER (D.), 02/2019, [E-11459](#)



- « **Occupation temporaire : enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités locales : de l'intention à la mise en œuvre, l'essentiel des méthodes, outils et conditions de réussite issus de 16 retours d'expériences** », CALVO (N.), DUBOUST (M.), 10/2019, 64 p., [E-11431](#)



- « **Occupation temporaire : retour sur la journée, partage des pratiques du mardi 5 novembre 2019 à Fagor Brandt, Lyon 7^e** », CALVO (N.), DUBOUST (M.), 01/2020, 12 p., [E-11494](#)



- « **Production d'un outil web-cartographique territoires favorables au vieillissement : présentation au Conseil d'administration de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise** », ALADAME (M.), 07/06/2019, 20 p., [E-11465](#)



- « **Une Canopée pour la Métropole de Lyon ? Enseignements d'un benchmark international** », HUNEAU (I.), PREVEL (A.), 01/05/2019, 100p., [E-11335A](#)



- « **La nature en ville, une solution pour le climat : qu'est-ce que la canopée urbaine ?** », HUNEAU (I.), PREVEL (P.), MOMMEJA (M.), 2019, 12 p., [E-11495](#)



- « **Schéma directeur énergies 2019-2030 : stratégie énergétique métropolitaine** », Métropole de Lyon, 2019, 334 p., [O-15779A](#)

- Le PCAET est une démarche de planification stratégique et opérationnelle qui engage le territoire dans la transition énergétique et écologique. L'objectif du diagnostic est de caractériser le profil énergétique et climatique du territoire, ses forces et faiblesses:

- « **PCAET de la CCEL : diagnostic, enjeux et opportunités : bureau communautaire du 3 décembre 2019** », CALVO (N.), 12/2019, 61 p., [E-11499](#)

- « **PCAET Vienne-Condrieu Agglomération : diagnostic** », SAULNIER (D.), décembre 2019.

Chapitre 2. Observation

des territoires et observatoires



- « **Les créations d'entreprises en 2018 dans la Métropole de Lyon** » et « **Les créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Etienne en 2018** », JALLALI (S.), 2019, [E-11393/E-11426](#)



- « **REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°41/42/43/44** », GARIN HAMELINE (C.), 2019, [E-11360/E-11396/E-11418/E-11446](#)



- « **Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon - 2019** », CARROLAGGI (S.-A.), 2019, [E-11366](#)

- « **Programme de développement économique de la Métropole de Lyon 2016-2021 : indicateurs d'impact : 2^e édition** », CARROLAGGI (S.-A.), 2019, [E-11501](#)



- « **La filière « vélo et mobilité active » dans la métropole de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes : comité de suivi du 13 septembre 2019** », COUTURIER (V.), 2019, [E-11503](#)



- « **Etude « logistique urbaine » : enquête auprès des sites transports et logistique : restitution finale** », GARIN HAMELINE (C.), 2019, [E-11502](#)



- « **Emploi et insertion dans la Métropole de Lyon : tendances et chiffres clés** », TESTUT (C.), 2019, [E-11436AB](#)



- « **Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale : emploi, chômage 2018 : cartes et chiffres clés de la Métropole de Lyon** », TESTUT (C.), 2019, [E-11467](#)



- « **Tableau de bord semestriel : emploi, insertion n°10 : données déc. 2018** », PIGNARD (I.), 2019, [E-11416](#)



- « **Accompagnement des bénéficiaires du RSA en 2018 : bilan des CCAS et des structures d'insertion financées par la Métropole de Lyon** », TESTUT (C.), 2019, [E-11468](#)



- « **Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : la logistique** », GARIN HAMELINE (C.), 2019, [E-11415](#)

-  • « Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : le numérique », CARROLAGGI (C.-A.), 2019, [E-11414](#)
-  • « Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : les métiers du grand âge et de l'autonomie à domicile ou en établissement », COUTURIER (V.), 2019, [E-11413](#)
-  • « Filières à enjeux de recrutement dans la métropole de Lyon : l'industrie », COUTURIER (V.), 2019, [E-11412](#)
-  • « Parcs et zones requalifiées dans la métropole de Lyon 2006-2018 : évolutions du tissu économique et dynamiques immobilières », MARTINEAU (S.), 06/2019
-  • « Indicateurs sociaux des Quartiers en veille active (QVA) Métropole de Lyon et nouveau Rhône », VITALE (L.), 2019, [E-11463](#)
-  • « Indicateurs sociaux des Quartiers de la politique de la ville (QPV) Métropole de Lyon » et « Indicateurs sociaux des Quartiers de la politique de la ville (QPV) nouveau Rhône », VITALE (L.), 2019, [E-11463](#) et [E-11463](#)
-  • « Indicateurs sociaux des quartiers de la nouvelle géographie prioritaire : indicateurs éducation : rectorat de Lyon (rentrée 2018) », VITALE (L.), 02/2020 ; 26 p., [E-11524](#)
-  • « Emploi-chômage dans les quartiers en politique de la ville : cahier n°6 », VITALE (L.), 2019, [E-11400](#)
-  • « Focus group « Accompagnement à l'emploi » : actualisation du diagnostic du Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020 », FRENAY (N.), 2019, [E-11454](#)
-  • « Focus group « La réussite scolaire et éducative » : actualisation du diagnostic du Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020 », FRENAY (N.), 2019, [E-11451](#)
-  • Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2018, à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cahier n° 7 : contrat de ville de la Métropole de Lyon », CAMUS (F.), 2019, [E-11420](#)
-  • « La situation de l'emploi sur le territoire de la Capi et dans les quartiers de la politique de la ville : cahier n°2 », VITALE (L.), 2019, [E-11377](#)
-  • « Evolution des modes de vie, impacts sur les besoins résidentiels et enjeux du logement des familles : 7^e rencontre-débat - novembre 2019 », FILLOD-BARBARINO (N.), 2019, [E-11460](#)
-  • « Familles, logements et territoires : diagnostic et enjeux », ALADAME (M.), 2019, [E-11445](#)
-  • « Le Marché des terrains à bâtir : analyse exploratoire à l'échelle de l'inter-Scot : lettre d'analyse n°23 », ALADAME (M.), 2019, [E-11380](#)
-  • « Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres 2018 », PIGNARD (I.), 2019, [E-11373](#)
-  • « Observatoire local des loyers : les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : données 2018 et paroles de professionnels », PIGNARD (I.), 2019, [E-11372](#)
-  • « Observation du sans-abrisme : recueil d'expériences », LAPIERRE (A.), 2019, [E-11492](#)
-  • « Suivi du dispositif ECORENO'V : étude de cas sur 4 copropriétés de l'aire métropolitaine lyonnaise », SAULNIER (D.), SOUPIZET (M.), 2019, [E-11455](#)
-  • « Intensifier la rénovation énergétique des logements dans les territoires : quel environnement favorable pour créer des conditions de réussite ? », SAULNIER (D.), 2019, [E-11466](#)
-  • « Catalogue d'opérations résidentielles : habitat participatif coopératif ville de Vénissieux », LAPIERRE (A.), 2019, 2019, [E-11456](#)
-  • « Vivre ensemble dans une résidence mixte » : synthèse documentaire et entretiens exploratoires : document de travail », NORDIER (R.), 2019, [E-11457](#)
-  • « Des Etudes mutualisées depuis 2015 avec l'Ademe et Grand Lyon Habitat », SAULNIER (D.), 2019, [E-11458](#)
-  • « Aide à la redéfinition des plafonds ANAH : département du Rhône », PIGNARD (I.), 2019, [E-11439](#)
-  • « La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise », DESCROUX (T.), 2019, [E-11383](#)
-  • « Observatoire partenarial espaces agricoles et naturels n° 14 : urbanisme et alimentation dans l'agglomération lyonnaise : trajectoire historique, environnements alimentaires et évolutions logistiques urbaines : trois approches pour comprendre l'impact réciproque du développement urbain et du système alimentaire », TEDESCO (C.), 2019, [E-11385](#)
-  • « Projet alimentaire du territoire lyonnais : vers quelles coopérations interterritoriales ? Quelques éléments préalables aux ateliers », TEDESCO (C.), 2019, [E-11432](#)
-  • « Observatoire métropolitain des solidarités », BRUN (P.), 2019, [E-11376](#)
-  • « Les notes express de l'observatoire : prospective démographique 2025 », BRUN (P.), ALADAME (M.) 2019, [E-11462](#)
-  • « Annuaire statistique santé-social du tome 1 au tome 8 », VITALE (L.), 2019, [E-11464](#)
-  • « Les bénéficiaires de l'APA dans la Métropole de Lyon », ALADAME (M.), 2019, [E-11371](#)
-  • « Les notes express de l'observatoire : accidents des enfants dans la Métropole de Lyon », BRUN (P.), 2019, [E-11461](#)
-  • « Les travailleurs sociaux de polyvalence dans la Métropole de Lyon », BRUN (P.), 2019, [E-11482](#)
-  • « Choisir un lieu d'accueil pour son enfant : aspirations, contraintes et facteurs d'arbitrage : analyse synthétique d'entretiens », NORDIER (R.), 2019, [E-11429](#)

- « Télétravail et accueil du jeune enfant : analyse des résultats du groupe focus organisé le 24 juin 2019 avec des parents télétravailleurs », NORDIER (R.), 2019, [E-11428](#)
- « Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : chiffres-clés : 21^e publication de l'observatoire de Villeurbanne », TANOVAN (B.), 2019, [E-11401](#)
- Portrait de territoire et zoom sur les politiques de solidarité de la Métropole de Lyon : conférences territoriales des maires Val de Saône, Rhône amont, Val d'Yzeron, Portes du Sud, Porte des Alpes, Plateau Nord, Ouest Nord, Lônes et coteaux du Rhône, Lyon Villeurbanne et Métropole de Lyon, TESTUT (C.), 2019, [E-11453/ABCDEFGH](#)
- « Population des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise adhérents de l'agence d'urbanisme », TANOVAN (B.), 2019, [E-11398](#)
- « Recensement de la population 2016 : cartes et chiffres clés de la Métropole de Lyon », TANOVAN (B.), 2019, [E-11407](#)

Chapitre 3. Approches et stratégies métropolitaines

- Appui à l'organisation du séminaire du Sepal « Demain, l'agglomération lyonnaise. Quel modèle de développement ? ». Interventions : ROUSSEL (O.) et SPERTO (S.). Synthèse ALADAME (M.), 2019, [E-11547](#)
- « Il n'y a déjà plus de titis à Paris, mais reste-t-il encore des gones à Lyon ? », LEGER (J.-F.), Revue du MAUSS, 06/2020, pp. 129-142, [P-15675](#)
- Renforcement des liaisons Lyon/Saint-Etienne : mission d'étude sur les enjeux des territoires : rendu final : version du 11 septembre 2019 », ROUSSEL (O.), 2019, [E-11486](#)
- « Les modèles de développement économique en question. Magali Talandier et Olivier Bouba-Olga », ROUSSEL (O.), BLANQUET (L.), 2019, [E-11322](#)
- « Mobilités innovantes : recueil d'expériences sur les mobilités innovantes en Auvergne-Rhône-Alpes », PUCCIO (B.), 2019, [E-11404](#)
- « Prospective 2040 : imaginez les futurs possibles de l'agglomération lyonnaise », PROVILLARD (B.), 2019, [E-11437](#)
- Prospect'Us (*serious game*) : il n'y a pas de futur impossible : capitalisation des parties de jeu 2018-2019, [E-11560](#)
- « La Population de l'inter-Scot à l'horizon 2040 », ALADAME (M.), 2019, [E-11448](#)
- « Bilan 2018 et programme prévisionnel 2019 de l'inter-Scot : rencontre des Présidents du 30 janvier 2019 à Lyon », 2019, ROLLAND (S.), [E-11403](#)
- « Urbanisation autour des gares : évaluation des politiques menées : rencontre des Présidents, déc. 2019 : synthèse », ROLLAND (S.), 2019, [E-11485](#)

- « L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise Lyon Saint-Etienne : bulletin de veille n° 8 », CROUSIER (B.), 2019, [E-11430](#)
- « Analyse des dynamiques commerciales de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : rencontre des Présidents du 18 décembre 2019 », CROUSIER (B.), 2019, [E-11484](#)
- « Transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne », CARROLAGGI (S.-A.), 2019, [E-11361](#)
- « Les paysages de l'inter-Scot : les livrets du paysage : 12 thématiques pour révéler les composantes et les enjeux paysagers dans l'aire métropolitaine lyonnaise : version définitive du 28/02/2019 », MARY (P.), 2019, [E-11363](#)
- « Les paysages de l'inter-Scot : les livrets du paysage : synthèse », 2019, [E-11344](#)
- « L'essentiel des Scot : synthèse des 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne », GIRARD (L.), 2019, [E-11343](#)
- « Pour des politiques de transport et de mobilité au service de la mise en œuvre de notre projet de territoire : séminaire transports & mobilité du jeudi 23 mai 2019 à Chazay-sur-Ain », ROUSSEL (O.), [E-11394](#)
- « Les modèles de développement économique en question : conseil syndical du Scot des Rives du Rhône du 21 mars 2019 », BLANQUET (L.), 2019, [E-11384](#)
- Club PLUi Auvergne Rhône-Alpes du 25 novembre 2019 : « Bilan et perspectives des PLUi, quels gages de réussite pour l'avenir des territoires ? », PISSIER (S.) VAZ-BROSSARD (S.), BALEYDIER (A.). En présence d'élus dont Alain Berthéas, Président de Loire Forez Agglomération, 115 participants.
Cette séance a eu pour objectif de dresser le bilan des démarches PLUi avec les collectivités les plus avancées, et de capitaliser ces expériences pour éclairer de nouvelles collectivités et faciliter le lancement de nouvelles procédures
- « Le Club PLUI : la démarche patrimoines & qualités dans l'élaboration d'un PLU intercommunal », 11/2019, 14 p., TROFF-POULARD (J.), 2019, [E-11447](#)
- « Le PLU patrimonial : éclairages pour l'action : livret et synthèse », 05/2019, 62 p., [O-15777](#)
- « Analyse des centralités de la région Auvergne Rhône-Alpes : étude exploratoire : en continuité des études menées pour l'aire métropolitaine de Lyon-Saint-Etienne et pour le Sillon Alpin », ROUSSEL (O.), 11/2019, [E-11438](#)
- Matinale du Pôle Métropolitain « Agriculture périurbaine et alimentation : comment accompagner et faire avancer le dialogue entre les territoires et les filières », juin 2019, présidée par Rémi GUYOT, animation de BALEYDIER (A.), TEDESCO (C.), RIOCREUX (Ch.)

- Matinale du Pôle Métropolitain « **La logistique sur le territoire métropolitain, une filière stratégique, une communauté d'acteurs** », le 4 décembre 2019 à la Capi présidée par Jean PAPADOPULO, animation de BALEYDIER (A.), CELLIER (E.), ZOBELE (D.)



- **Réalisation de six cahiers thématiques sur la démographie, le développement commercial, la mobilité, la logistique durable, le tourisme et la qualité de l'air**, ALADAME (M.), CROUZIER (B.), ROUSSEAU (T.), CELLIER (E.), GARIN-HAMELINE (C.), COUTURIER (V.) et FAURE (O.), [E-11565/E-11566/E-11567/E-11568/E-11569/E-11570](#)



- « **Elaboration du Plan d'actions d'intermodalité** », démarche partenariale du SMT, confiée à Epures et UrbaLyon. L'objectif est d'améliorer et fiabiliser « l'intermodalité du quotidien » à court terme (2019 - 2021), tout en partageant les enjeux et projets qui devront faire l'objet d'actions à plus long terme. Ce plan est co-élaboré au plus près des territoires grâce à une concertation territoriale. Il s'affranchit des périmètres institutionnels des autorités organisatrices de transport et s'intéresse à huit grands bassins en lien avec les métropoles de Lyon et Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.)



- **Action cœur de ville** : dans le cadre du réseau Urba4, appui UrbaLyon à l'organisation et à l'animation, et contributions aux deux rencontres techniques du « réseau des directeurs de projet revitalisation (Action Cœur de ville/centres bourgs) » des 2 avril 2019 et 21 janvier 2020 organisés par la Dreal, VAZ-BROSSARD (S.)



- « **L'îlot de chaleur urbain : étude de cas en situation de canicule la plus fréquente (2012) sur les agglomérations de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble** », accompagnement par les agences d'urbanisme des travaux de thèse de Mme Julita DIALLO DUDEK, 09/2019, MARY (P.), [E-11539](#)



- **Débat public nœud ferroviaire lyonnais à long terme : vos déplacements futurs, venez en débattre ! Du 11 avril au 11 juillet 2019 : cahiers d'acteur du n°1 au 27** », 05/2019, 4 p., [P-15453](#)



- **Projet Lab'Eau & Nature**, séminaire technique à l'initiative du Grand Parc, le 10 juillet 2019, BALEYDIER (A.), BOISSET (C.), ROUSSEL (O.), [E-11559](#)

Chapitre 4. Planification locale



- **Scot de l'agglomération lyonnaise (Scot Sepal)** : engagement d'un « bilan rétrospectif » après dix ans de mise en œuvre du Scot.



- **Articulations urbanisme/transport**

Depuis plusieurs années, l'Agence travaille sur les articulations entre urbanisme et mobilités. Cela a concerné en 2019 :

- une contribution au projet de ligne de Métro E (phase3) à travers un appui pour la concertation et de l'expertise : propositions d'évolutions urbaines et d'approfondissement de composition urbaines dans les secteurs pressentis pour la localisation de stations dans les quartiers Alaï, Libération, Ménival, Point du jour et saint-Irénée.

- suite à l'étude du cadran « Grand-Est », ont été réalisés six « zooms » identifiant les enjeux de cohérence urbanisme/transport sur les secteurs de Mutualité – Pôle d'échanges La Soie, Sept Chemins, Porte des Alpes, Gare de Vénissieux, Saint Fons élargi, Grand Montout.

- sur les cadrans nord-ouest et sud-ouest, une approche croisant les pratiques de mobilité des territoires avec leur potentiel de développement (résidentiel et économique).

- actualisation des indicateurs du PDU



- **Ville et végétal**

- Démarrage d'un éclairage spécifique sur Villeurbanne de la démarche Plan Canopée (Métropole de Lyon)

- Accompagnement de la Métropole de Lyon pour la définition d'un « Schéma métropolitain trame verte et bleue » ayant pour objectif une meilleure cohérence des politiques et moyens d'action de la Métropole et de ses partenaires.



- **Projets de territoire et plans guides**

- Projet de territoire Givors : réalisation et présentation en comité de pilotage de la 1^{re} phase d'élaboration d'un plan guide, GAGET (C.), PISSIER (S.)

- Etude urbaine du centre-ville de Tarare/démarche action cœur de ville initiée par l'Etat, élaboration dans le cadre d'un travail collaboratif d'un plan guide et de son plan d'actions, Mc KORMICK (K.), RUDOLPH (J.)



- **Concertation et patrimoine**

- Cité Tase Vaulx-en-Velin : préparation et réalisation de l'enquête auprès des habitants en vue d'une concertation en 2020, NORDIER (R.)



- **PLU-H et RLP de la Métropole de Lyon**

- Le plan local d'urbanisme et de l'habitat est consultable sur le site internet de la Métropole de Lyon

- Réalisation du dossier d'approbation du PLU-H approuvé en mai 2019, PISSIER-BADON (S.)

- Pédagogie et valorisation du Programme d'orientations et d'actions du volet H du PLU, CHAUSSON (N.)

- Appui à la Métropole sur le volet patrimoine pour les autorisations des droits des sols, TROFF-POULARD (J.)

- Appui sur la dématérialisation du PLU-H, HAUER (S.)

- Production cartographique pour l'approche de la définition des besoins en équipements (collèges), HAUER (S.)

- Appui à la Métropole pour la formation sur le règlement du PLU-H, des instructeurs des droits des sols, GAGET (C.)

- Réalisation du dossier d'arrêt du projet du Règlement local de publicité de la Métropole, GAGET (C.)



Chapitre 5. Projets urbains et périurbains

Certains documents sont réservés aux partenaires

- « **Enseignement supérieur et recherche (ESR), vie étudiante et territoires** » : atelier interne agence sur les territoires universitaires, lundi 8 juillet 2019, [E-77558](#)



- « Villeurbanne projet urbain Tolstoï : cadrage urbain et paysager : document de travail 2018-2019 », CHARLIN

- « **Plan de référence du site Unesco : phase 1 : synthèse des éléments de connaissance de l'évolution spatio-temporelle du site : cartes et note de synthèse** », RUDOLPH (J.), 2019, [E-11473](#)
- « **Cusset Villeurbaine : cadrage urbain et paysager : comité de pilotage du 10 juillet 2019** », CHARLIN (F.), LAHU (J.), [E-11478](#)
- « **Tramway T6 Nord : étude de cadrage urbain et paysager : secteurs site ACI, Spréafico, rue Billon : note de synthèse, comités techniques et note technique** », RUDOLPH (J.), 2019, [E-11472](#)
- « **Lyon 4° : expertise du passage Richan/rue de Belfort : document de travail post Cotech du 24 mai 2019** », LAHUE (J.), 2019, [E-11476](#)
- « **Lyon 8° : expertise du site du CIRC : document de travail** », LAHUE (J.), 2019, [E-11402](#)
- « **Expertise urbaine et patrimoniale : Centre international de recherche contre le cancer** », LAHUE (J.), 2019, [E-11477](#)
- « **Expertise urbaine : approfondissement Bissardon rue de l'Oratoire, Caluire-et-Cuire** », DESAINTEJEAN (F.), 2019, [E-11444](#)
- « **Ilot Roquette (Lyon 9°) : diagnostic. Proposition de scénarios de composition urbaine** » 01/10/2019), [E-11556](#)
- « **Mise en valeur du Parvis des Théâtres Antiques (Lyon 5°)** » Synthèse, HENRY (E.), 12/2019, [E-11554](#)
- **Portrait de territoire : « Projet Grand Site de Fourvière »**, HENRY (E.), 04/2019, [E-11555](#)
- « **Comité technique : canal de Jonage 2030** », BOISSET (C.) 33 p., [E-11526](#)
- **Syndicat mixte Plaines Monts d'Or** : synthèse de 4 ateliers intercommunaux avec les élus de contribution au plan d'actions - comité pilotage en juin 2019
- « **L'Espace Agriparc Plaines Monts d'Or** » : réunion technique 10 décembre 2019 : avancement de la démarche, BOISSET (C.), 12 p., [E-11427/C](#)
- « **L'Espace Agriparc Plaines Monts d'Or** » : comité de pilotage du 18 juin 2019, BOISSET (C.), 10 p., [E-11427/D](#)
- « **Grand Est de l'agglomération lyonnaise : articulation entre hypothèse de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel** », DESCROUX (T.), 12/2019, [E-11531](#)
- « **Développer l'usage du vélo dans le pays de l'Ozon : recommandations pour un plan d'actions** », ROUSSEAU (T.), 01/01/2020, 32 p., [E-11523](#)
- Dans le cadre de la mise en œuvre du second PLH de la Capi, **élaboration d'une stratégie foncière en partenariat avec l'Epura** : comité de pilotage du 6 juin 2019, BLANQUET (O.), CHAUSSON (N.),
- « **Contrat spécifique sur le projet de territoire lié à l'étude d'impact de l'Anneau des Sciences** », BLANQUET (O.), SPERTO (S.)
- « **Connaissance des enjeux du Port Edouard Herriot et approche prospective** », présentation au Maire de Lyon, ROUSSEL (O.), GARIN-HAMELINE (C.), [E-11408/E-11576](#)
- Réunion de lancement du **bilan et diagnostic du PDU de la Capi** le 16 décembre 2019, GODILLON (S.), PROVILLARD (B.)
- « **Diagnostic territorial, études de définition du périmètre et des enjeux du futur parc métropolitain des vallons de l'Ouest lyonnais** », PREVEL (A.), MOMMEJA (M.), HUMEAU (I.), [E-11561](#)
- Présentation en inter-commission « **Mission d'harmonisation de la révision de trois politiques publiques (PCAET, PLH, PDU) de Vienne Condrieu Agglomération** », le 29 octobre 2019, PROVILLARD (B.), [E-11572](#)
- **Atelier de synthèse et d'approfondissement des enjeux du projet de territoire Capi 2030**, MC KORMICK (K.), SPERTO (S.), [E-11577](#)
- Quatre ateliers thématiques préparatoires à la **révision du PLU et retour d'expériences sur la production de logements**, Ville de Bourgoin-Jallieu, GAGET (C.), SPERTO (S.)
- Poursuite des travaux règlementaires destinés à préparer l'arrêt de projet du **PLUi-H d'Annonay Rhône Agglomération**, TEPELIAN (J.-C.), [E-11562/E-11563/ E-11564](#)
- Dans le cadre de la révision générale du PLU, **réalisation du bilan du règlement, élaboration du principe d'évolution du zonage et des nouvelles orientations règlementaires**, Romans- sur- Isère, GIRARD (L.),
- « **Action cœur de ville : diagnostic et enjeux du plan guide sur le territoire de Vienne, ateliers participatifs** », VAZ-BROSSARD (S.),
- « **Action cœur de ville : diagnostic et enjeux du plan guide sur le territoire de Romans- sur- Isère** », GODILLON (S.),
- « **Réalisation d'un benchmark pour le secteur Perica II à Caluire** », DESAINTEJEAN (F.),
- « **Mission d'appui aux GPV de la Métropole de Lyon, réalisation d'une cartographie de synthèse** », CASTEL (E.),
- « **Mission d'appui au projet de renouvellement urbain des quartiers Est à Romans-Sur-Isère** » (rénovation urbaine, espaces publics), BLANQUET (O.), RUDOLPH (J.),
- « **Etude de cadrage urbain et paysager sur le secteur Figueat à Romans-sur-Isère** », DESAINTEJEAN (F.), HUMEAU (I.), [E-11505](#)

Chapitre 6. Activités internationales & Information, documentation et diffusion

6.1 Activités internationales

• Accueil de délégations

- 31 janvier et 1^{er} février 2019 : accueil de l'Agence de Rabat (aménagement de la vallée du Bouregreg)
- Du 13 au 17 mai 2019 : accueil d'une délégation de l'intercollectivité du Grand Bamako. Présentations et échanges sur création d'agence d'urbanisme, observatoires et schémas directeurs
- 18 juin 2019 : accueil du Maire de Jéricho dans le cadre de la coopération avec la Métropole de Lyon sur l'appui à la valorisation de la rue centrale de Jéricho
- 20 juin 2019 : accueil d'une délégation d'étudiants allemands de la Frankfurt University of Applied Sciences en Master « *Urban agglomerations* »
- 21 juin 2019 : accueil de Mr Hanzaz, urbaniste de Rabat (Maroc)
- Du 8 au 12 juillet 2019 : accueil des services techniques de la Mairie de Ouagadougou
- 16 septembre 2019 : accueil d'une délégation Vietnamiennne « L'eau dans la Ville, Lyon et ses Rivières »
- 4 octobre 2019 : accueil d'une délégation de la ville de Guatemala City sur le rôle d'une agence d'urbanisme au sein d'une gouvernance métropolitaine
- 10 octobre 2019 : accueil d'une délégation de la ville de Toronto sur la thématique ville durable
- 17 octobre 2019 : accueil d'une délégation arménienne - Présentation de la coopération passée et à venir entre l'Agence d'urbanisme et Erevan
- 22 octobre 2019 : accueil de représentants de la ville d'Oslo
- 25 octobre 2019 : accueil Monsieur KIM, chargé de mission "collectivités territoriales" de l'Ambassade de Corée du Sud à Paris sur la thématique transport
- 28 et 29 novembre 2019 : rencontre avec Erevan dans le cadre de la préparation des Assises de coopération Arménie/France
- 5 et 6 décembre 2019 : accueil du directeur de l'urbanisme de la Ville d'Addis Abeba et d'autres responsables de sujets internationaux
- 6 décembre 2019 : accueil du Maire de Riga, sa directrice de cabinet, son directeur des relations internationale et d'urbanistes
- **Ho Chi Minh Ville**
 - Participation aux Assises de la coopération décentralisées France-Vietnam à Toulouse les 1^{er} et 2 avril 2019
 - Contribution écrite à une conférence intitulée "Saigon River and urban river - canal network in Ho Chi Minh
 - atelier du Paddi à Ho Chi Minh Ville, en collaboration

avec la Ville de Lyon, « Elaboration d'un plan lumière » du 30 septembre au 3 octobre 2019

- **MOOC pour AFD sur les transports dans les villes africaines** : coordination indispensable entre la planification des mobilités et la planification urbaine (BERGER P.)
- **Article pour le bulletin ADP** : « Le paysage comme solution face aux nouveaux enjeux des villes du sud », Bulletin de l'ADP (SEGUR (F.), Métropole de Lyon/ PREVEL A., Urbalyon)
- « **20 years of cooperation on planning and implementation 1999-2019** : A : list of major studies. B : 40 important maps and designs on all issues : Master plan, Transport, Green framework, Local development plans », BERGER (P.), 2019, [E-11387AB](#)
- « **Bidonvilles, quartiers précaires : triplement annoncé d'ici 50 : Y-a-t-il des solutions préventives ? Des références pour aller plus loin** », PELOT (V.), 12/2019, [E-11440](#)
- « **Accueil délégation Arménie-Erevan : Lyon 17 octobre 2019** », TEPELIAN (J.-C.), 2019, [E-11452](#)
- « **Contrat spécifique Agence d'urbanisme de Lyon/ Porto-Novo sur financements AFD : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à l'Unité de Gestion du Projet Porto-Novo Ville Verte : rapport final** », CHARLIN (F.), 01/12/2019, [E-11449](#)
- « **Projet de développement durable de Ouagadougou, PPDO II : rapport n°4 bis : mission à Ouagadougou + annexes** », DESAINTEJEAN (F.), DOLS (M.), 02/2019, [E-11382AB](#)
- « **Ouagadougou : Projet de développement durable, PPDO II : mobilités urbaines ; données urbaines : recueil n°2 : accueil d'une délégation ouagalaise à Lyon, du 8 au 12 juillet 2019** », CHARLIN (F.), 09/2019, [E-11422](#)
- « **Rapport intermédiaire de mission Lab' Baladiya, laboratoire des villes tunisiennes** : gouvernance environnementale et efficacité énergétique : premiers enseignements des ateliers : Tozeur 12 au 14 février 2019 », JALLALI (S.), MARY (P.), 04/2019, [E-11389](#)
- « **Jericho : first diagnostic** », du 14 au 21 /10/2019, HENRY (E.), [E-11557](#)
- « **Mission de coordination à Rabat (Maroc) : bilan de la coopération et finalisation du dossier FICOL auprès de l'AFD** », du 13 au 16 octobre 2019, DESCROUX (T.), 20 p., [E-11529](#)
- « **Guide achat bus** » CODATU : flyer », DESCROUX (T.), [E-11530](#)
- « **Réussir l'achat et l'exploitation de bus en Afrique, un guide à destination des acteurs de la mobilité réduite** », contribution à l'alimentation du site internet : <http://guidebus.codatu.org/> DESCROUX (T.)
- « **Technical Mission in Addis-Ababa – Ethiopia - Workshop2 : implementation of the Structural Plan, specifically the Kaliti Subcenter LDP, 29th of october to 6th of November 2019 : report** », Cooperation between Addis Ababa City Government, Lyon Métropole, Lyon Town Planning Agency and AFD, PREVEL (A.), 11/2019



- « **Technical Mission in Addis-Ababa – Ethiopia - Green and Blue Frame - Green areas maintenance, 29th of october to 6th of November 2019** », Cooperation between Addis Ababa City Government, Lyon Metropole, Lyon Town Planning Agency and AFD, PREVEL (A.), 11/2019



- « **Création d'agence d'urbanisme pour les villes africaines : cycle de partage d'expériences UEMOA, Université Senghor, métropole de Lyon du 21 au 24 janvier 2020 : synthèse de la session** », CHARLIN (F.), 01/02/2020, [E-11483B](#)
- « **Création d'agence d'urbanisme pour les villes africaines : cycle de partage d'expériences UEMOA, Université Senghor, métropole de Lyon du 21 au 24 janvier 2020 : capitalisation des communications** », CHARLIN (F.), 01/02/2020, [E-11483A](#)
- « **Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création de l'Agence d'urbanisme du Grand Antananarivo (IPAM) : volet 2 : formulation des points clés pour l'instruction du projet par l'AFD** », CHARLIN (F.), 18/04/2018, [E-11301/B](#)
- « **Vers des Villes africaines durables** », Points Fnau, 01/05/2020, 192 p., [O-15968](#)
- Trois articles co-signés par l'Agence d'urbanisme :
 - « **Accompagner la configuration de l'Agence d'urbanisme d'Antananarivo** », CAUDRON (C.)
 - « **Focus sur 12 ans de fructueuse collaboration entre Urbalyon et Ouagadougou** », CHARLIN (F.)
 - « **Les défis de la mobilité dans les villes africaines** », BERGER (P.), DESCROUX (T.) et DOLS (M.), que HELLUIN (J.-J.), délégué général de la Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains (Codatu).

6.2 Information, documentation et diffusion



- **Regards 2018, Rapport d'activité de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise** : rapport d'activité soumis à l'assemblée générale du 29 mars 2019, CAUDRON (D.), BALEYDIER (A.), 60 p. [E-11520](#)



- Web TV « **Métropoles à la recherche de justice spatiale** », BALEYDIER (A.), GOUX (A.), [www.urbalyon.org](#)



- Web TV - Présidée par Corinne LE QUÉRÉ, 1^{er} comité scientifique du Plan Climat de la Métropole de Lyon, BALEYDIER (A.), MARY (P.), [www.urbalyon.org](#)



- Web TV et Animation « **Comet jeunes 2019** », Métropole de Lyon, Projet de présentation Urbalyon « Une Métropole vue d'en Haut », Skyroom, mercredi 20 novembre 2019, BALEYDIER (A.), [www.urbalyon.org](#)



- Web TV « **#Mobilités-réussies, rôle des acteurs privés et publics** », BALEYDIER (A.), DESCROUX (T.), [www.urbalyon.org](#)

- Web TV de Sergio FERNANDEZ BALAGUER, les **acteurs de la mobilité à Madrid**, BALEYDIER (A.), ROUSSEAU (T.), [consultation interne](#)



- Web TV de François REEVES « **La nature, la santé, pour un renouveau de l'urbanisme ?** » BALEYDIER (A.), PREVEL (A.), [www.urbalyon.org](#)



- Web TV « **Comment se construit l'archipel économique de l'aire métropolitaine lyonnaise ?** », BALEYDIER (A.), GOUX (A.), [www.urbalyon.org](#)



- Web TV « **Quels futurs pour le Plan Lumière à Lyon ?** » 17 mn vidéo pour cerner les enjeux du prochain Plan Lumière [Diffusion interne](#)

Séverine FONTAINE, fondatrice Cie IKB directrice artistique ; Jean-Michel DELEUIL, chercheur Insa Lyon Triangle UMR CNRS 5206 ; François BRÉGNAC, ancien directeur adjoint de l'Agence d'urbanisme de Lyon ; Laurent FACHARD Fondateur de l'atelier LE.A Les Eclairagistes Associés Ingénieur éclairagiste ; Antoine BOUCHET Ancien directeur de l'éclairage public Ville de Lyon ; Florence COLACE, architecte-éclairagiste Service de l'Aménagement, du Génie civil et de la Mobilité (AGCM), Ville de Genève.



- Animation du séminaire « **Cent ans après la loi Cornudet quelle ambition pour l'urbanisme aujourd'hui ?** », Société française des urbanistes et Institut d'urbanisme de Lyon, le 8 novembre 2019, Journée mondiale de l'urbanisme, ouverture par le Président Michel LE FAOU. BALEYDIER (A.)

- « **Les Panneaux de l'exposition des 40 ans d'agence : une histoire urbaine** », BALEYDIER (A.), BENANT (C.), CAUDRON (D.), ROUSSEL (O.), 30 p. [E-11522](#)

Gestion documentaire

- Un portail « Ressources documentaires », mobilisable partout et par tous (4 408 enregistrements supplémentaires en 2019 sur un total de 58 365 références) salariés et partenaires, étudiants, professionnels.

- Accueil du public sur rendez-vous, BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

- Une douzaine de productions documentaires livrant les recherches d'expériences inspirantes en vue de projets sur l'aire métropolitaine lyonnaise : Santé environnementale ; Canopée ; Réhabilitation tours ; Carnet d'étonnement...

- « **Assises de la solidarité : bibliographie Numérique et solidarité** », 14/02/2019, 8 p., [E-11369](#)

- « **Carnet d'étonnement : Villefranche-sur-Saône : visite de terrain du 6 juillet 2018** », 06/2019, 43 p., [E-11490](#)

- **Point d'Actu A2**, une revue de presse métropolitaine faite avec Epures (et envoyée à plus de 360 lecteurs. BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

- **Point Thèque** : dix numéros, surveillance d'infos et production de veilles, informations reversées dans des Scoop it, BENANT (C.), DEGUILHEM (Y.), PELOT (V.)

- **Gestion de la photothèque et de la cartotheque** quatre nouvelles inscriptions pour télécharger des images en haute définition. Au total, 1 207 images et cartes intégrées.



Métropole de Lyon
État
Département du Rhône
Sepal
Sytral
Epora
Pôle Métropolitain

Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
Communauté d'agglomération Vienne Condrieu agglomération
Communauté de communes de La Dombes
Communauté de communes de la Vallée du Garon
Communauté de communes des Monts du Lyonnais
Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
Commune de Bourgoin-Jallieu
Commune de Romans-sur-Isère
Commune de Tarare
Commune de Vienne
Syndicat mixte du Scot de l'Ouest-lyonnais
Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Agence régionale de santé
Caisse des dépôts et consignations
Chambre de commerce et d'industrie
de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
Communauté de communes de l'Est lyonnais
Communauté de communes du Pays de l'Ozon
Commune de Lyon
Commune de Saint-Priest
Commune de Vaulx-en-Velin
Commune de Vénissieux
Commune de Villeurbanne
Grand Lyon Habitat
Lyon Métropole Habitat
Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
Syndicat mixte Plaines Monts d'Or

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Tour Part-Dieu - 129, rue Servient
69 326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél : 04 81 92 33 00
www.urbalyon.org
Association loi 1901- n°13 751 préfecture
N° SIRET : 31502836500056

Directeur de publication : Damien CAUDRON
Référentes : Agnès GOUX & Angèle BALEYDIER

